50e ANNÉE. — N° 17.675
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	13f	24f	45f
France et Colonies ...	14f	26f	48f
Etranger	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 15 c.

1re ÉDITION

JEUDI 25 NOVEMBRE 1920
SAINTE-CATHERINE
SOLEIL : lever 7h 14 ; coucher 16h 24
LUNE : P. L. le 26 ; D. Q. le 2

Entendons-nous avec les Turcs

Le récent article de mon très distingué collègue Joseph Barthélemy précisait comment notre diplomatie traverse un « mauvais pas ». C'est dans ces moments critiques que les décisions judicieuses ont tout leur prix. Puisque les Grecs, écartant le grand patriote qui était le vrai vainqueur de la conférence de la Paix, déclarent forfait et se retirent de l'Entente, jouons carrément, immédiatement, notre jeu sans eux, je le dis sans aucune réticence : rapprochons-nous des Turcs.

Ce renversement est une opération assez délicate, mais les conséquences, immédiates ou prochaines, en peuvent être si considérables qu'il ne faut pas hésiter à saisir, comme dit le proverbe, le cheveu unique de l'occasion. Nous sommes engagés présentement en Asie-Mineure avec des forces notables, environ quatre divisions, dont les trois-quarts appartiennent aux corps indigènes de l'Afrique du Nord. Nos troupes ont là-bas à garder la Syrie côtière, qui est entièrement pacifiée, et à faire face, dans la province intérieure appelée Cilicie, aux régiments réguliers et aux bandes de nationalistes turcs. Plus loin à l'est, dans les plaines de Mésopotamie, inclinées vers le golfe Persique, les Britanniques poursuivent une campagne d'occupation difficile avec 100 000 hommes empruntés surtout à leur « dépendance » de l'Inde.

La Turquie punie pour avoir suivi les directives germanophiles d'Enver-Pacha dut signer, l'été dernier, le traité de Sèvres qui la démembre et qui n'est pas encore ratifié. Les soldats français d'une part, les britanniques de l'autre, dont nous venons de signaler les positions en Asie-Mineure, sont les exécutants de certaines clauses du traité de Sèvres. Des Grecs s'étaient, à la diligence de M. Venizelos, joints à eux pour en exécuter d'autres : la Grèce était maintenant à Smyrne, ses troupes occupaient le littoral asiatique de l'Archipel, façade maritime de l'Anatolie laissée aux Turcs. Il est clair que la défaillance de la Grèce atteint cet équilibre, à peine stable hier, impossible aujourd'hui. Tant pis pour les Grecs, qui n'ont pas su se hausser à l'intelligence et au courage de Venizelos; leurs bataillons de Smyrne, dit-on, réclament bruyamment aujourd'hui leur démobilisation; j'ai l'idée que si les Turcs de Mustapha-Kemal le voulaient, ils seraient dans Smyrne avant dix jours.

Et je ne vois pas maintenant pourquoi des puissances occidentales, pourquoi des Français surtout, les en empêcheraient. Que Constantin rentre ou non à Athènes, la question est secondaire; j'estime même qu'il serait tout à fait ridicule de fulminer contre sa restauration éventuelle une quelconque excommunication. Seul, Venizelos au pouvoir était capable de maintenir l'Hellade au nombre des Etats avec lesquels les vainqueurs de la grande guerre demeureraient liés. La présence à Athènes de Constantin et de la reine Sophie n'ajoutera rien, ou presque, à la signification d'un ministère Rhallys, Gounaris, voire Zaïmis, né de la déroute des Vénizélistes; aujourd'hui en Grèce, et parce que les Grecs l'ont ainsi voulu, l'Entente est bafouée; elle est battue.

Gardons-nous donc de nous émouvoir des lamentations qui vont maintenant éclater dans Athènes, car le rythme en est réglé à Berlin. Il serait d'une extraordinaire naïveté de consolider pour une Grèce infidèle les avantages que les alliés avaient assurés à l'Hellade de Venizelos. Volontiers, je reprendrais, en regardant aujourd'hui ce peuple inférieur à sa chance, le mot cruel de Bismarck : « Laissons-le cuire dans son jus. » Cependant, songeons à nous-mêmes. Au différend qui nous a séparés des Turcs, il est des causes profondes; il en est, au contraire, de superficielles; examinons objectivement les unes et les autres.

La cause profonde est l'affiliation germanique de la clique qui a lancé la Turquie dans la guerre : tout le reste, compétitions économiques et même politiques en Asie-Mineure et en Thrace, est relativement peu grave. L'alliance allemande a peu à peu jeté les Turcs, prétendus nationalistes, dans la complicité des bolcheviks de Moscou, alliés naturels des Prussiens. Que le gouvernement de Constantinople s'affranchisse de ces compromissions, et nous n'aurons en France aucune raison de lui montrer désormais de l'hostilité; nous nous concerterons facilement avec des Turcs ainsi affranchis pour l'organisation d'une Cilicie où le drapeau turc pourrait continuer à flotter et qui resterait économiquement l'arrière-pays économique d'une Syrie sous mandat français; nous nous accorderions aussi pour garantir aux Arméniens un traitement respectueux de leurs personnes, de leurs biens et, tout au moins, de leur autonomie politique.

Mais alors, dira-t-on, vous proposez de traiter avec Mustapha-Kemal, dont les soldats harcèlent ceux du général Gouraud ? Ici, certes, il faut la manière, plus essentielle peut-être dans le Levant que partout ailleurs. L'an dernier, M. Robert de Caix, secrétaire général du haut commissaire français en Syrie-Cilicie, négocia avec Kemal un armistice de trois semaines; il l'eut prolongé sans peine, si les Anglais n'avaient insisté pour qu'on n'en fît rien, parce qu'ils étaient mal engagés en Mésopotamie.

Ils n'y sont pas mieux aujourd'hui, mais, en toute équité, les Français ont payé d'avance, et voilà ce qu'il est urgent de dire amicalement et fermement à Londres. En même temps, nous agirons à Constantinople, où le sultan n'est pas sans moyens d'influence sur Kemal... Le général Gouraud, magnifique soldat, me disait l'autre jour sa grande estime pour les soldats turcs; j'ai la conviction qu'il serait aisé avant longtemps de voir la Cilicie pacifiée et, de proche en proche, la situation diplomatique générale singulièrement assainie, si nous savions restaurer l'amitié séculaire des Turcs et des Français.

Henri LORIN,
Député de la Gironde.

FIANÇAILLES PRINCIÈRES

On sait que le prince héritier de Roumanie vient de se fiancer, récemment, avec la princesse Hélène de Grèce ; voici des photos récentes des futurs époux.
Photo Harlingue

L'art de connaître les hommes

Il y a cent recettes pour apprendre et pratiquer l'art de connaître les hommes. Pour l'une, on doit inspecter les bosses de leur tête ou mesurer la longueur de leurs oreilles. Pour l'autre, il convient et il suffit d'étudier la façon dont ils usent leur chaussure, la longueur de leurs ongles ou la forme qu'ils donnent à leurs pattes de mouches, etc. Chaque semaine amène son procédé nouveau, infaillible, facile à suivre, même en voyage.

Et voici celui du jour, la Phrénoscopie du docteur G. Maingeot. Ce n'est point billevesée d'inventeur échauffé ou fantaisie humoristique de publiciste à court de copie. La conférence sur la Phrénoscopie a été faite par le docteur Maingeot à l'Institut général psychologique, présidé par M. d'Arsonval, et qui compte parmi ses membres des personnalités comme MM. Boutroux et Edm Perrier. Vous voyez qu'il n'y a pas de quoi rire.

C'est en passant à la lumière des rayons X de soixante à cent malades par jour à l'hôpital Laennec que le docteur Maingeot a appris à connaître les dessous de l'humanité. Les mouvements du diaphragme lui ont donné la clé du problème dont les moralistes poursuivaient en vain la solution. Cet organe se livre à une série d'agitations qui ne peuvent pas être désordonnées. Elles ont un sens, mais lequel ? Le savant vient de le déchiffrer. « Elles traduisent, comme tous les gestes humains, mais avec plus de certitude et sans possibilité de dissimulation, le caractère des gens, d'où découlent toutes les actions. » Sacré diaphragme : en voilà, un indiscret !

Ce procédé d'exploration psychologique n'est pas à la portée de tout le monde, et ça vaut mieux. Il faut être un « as » en radioscopie pour voir clair dans cette affaire. Si le premier venu pouvait se livrer sur son prochain ou sa prochaine à cette enquête lumineuse, le monde ne tarderait pas à devenir inhabitable. Car « la méthode permet des révélations étonnantes sur la personnalité morale des sujets examinés. Ils en sont souvent si surpris qu'ils s'imaginent avoir été trahis par leurs proches ». En somme, c'est du viol mental. Il n'y a plus de jardin secret pour personne si le rayon X se met à le cultiver.

En revanche, le nouveau procédé est précieux pour venir en aide à l'infirmité de l'intelligence humaine, à sa faible pénétration. La phrénoscopie, nous dit-on avec enthousiasme, « favorisera l'avancement de la psychologie expérimentale, en lui offrant, à la place des physionomies hypothétiques, un moyen sûr, déductif et contrôlable de faire le diagnostic des caractères. Elle trouvera son application dans des domaines plus directement pratiques : dans la jurisprudence, pour déterminer le degré de criminalité des prévenus; dans la vie courante, pour renseigner un chef industriel, commercial ou politique sur la valeur exacte de ses subordonnés. »

De même, elle pourra à l'occasion éclairer nos représentants sur « la valeur exacte » des ministres chargés de défendre les intérêts de la France à l'intérieur et à l'extérieur, qui donnent parfois des signes d'incertitude. Ils chanteront au docteur Maingeot, comme dans Faust :

Qu'un rayon de votre lumière
Descende sur eux !

Et la France pourra enfin se reposer en paix dans sa victoire — éclairée...

P. B.

La politique de M. Harding et la Société des nations

Paris, 24 novembre. — D'après une dépêche de New-York, le sénateur républicain de l'Illinois, ami de M. Harding, M. Mac Cormick, s'est embarqué à destination de l'Angleterre et de la France. Les journaux américains attribuent une grande importance politique à son voyage. Questionné avant son départ au sujet de la politique future concernant la paix, M. Mac Cormick a répondu qu'un aperçu de la marche des événements était fourni par la résolution du sénateur Knox déclarant la fin de la guerre avec l'Allemagne. Un échange de notes sanctionnerait l'état de paix; des agents diplomatiques et consulaires seraient ensuite nommés. Après cela, on pourrait décider si les Etats-Unis sont disposés à se joindre aux nations qui recherchent à conclure un accord mondial indépendamment des accords amicaux et commerciaux.

D'autre part, à Genève on déclarait dans les couloirs de l'assemblée de la Ligue des nations que le sénateur Mac Cormick avait quitté New-York pour venir exposer à la Ligue des nations les vues personnelles du président Harding sur la Société des nations.

LES ÉVÉNEMENTS DE GRÈCE

M. G. Leygues précise devant la Chambre les intentions du gouvernement français

M. Georges Leygues se devait de fournir des explications à la Chambre au sujet de la question grecque et de l'attitude que le gouvernement français comptait observer. Il l'a fait avec une netteté qui lui a valu les applaudissements presque unanimes de l'Assemblée.

Le président du conseil a souligné les conséquences particulièrement graves que pourraient avoir les événements actuels de Grèce. Le retour de Constantin permettrait, en effet, à l'Allemagne d'intervenir en Orient et de menacer de nouveau — comme en 1914 — la paix du monde.

Du haut de la tribune, M. Georges Leygues a donné un avertissement très clair, non seulement à la Grèce, mais à « toute puissance qui rappellerait un souverain complice de nos ennemis ».

Ces paroles seront certainement entendues en Allemagne. Les meneurs monarchistes d'outre-Rhin sauront désormais que dans le cas d'un rétablissement éventuel de la dynastie des Hohenzollern, les Alliés exigeront d'autres garanties et imposeront au Reich de nouveaux sacrifices.

Ces garanties, ces sacrifices, le président du conseil les a clairement laissé entendre en ce qui concerne la Grèce. La situation présente laisse à la France les mains libres en Orient. D'autre part, le traité de Sèvres, qui consacrait l'abaissement définitif de la Turquie et faisait de la Grèce le fourrier de l'Entente en Orient, n'est pas ratifié : c'est dire que toute restauration constantinienne permettrait aux Alliés de donner satisfaction aux revendications de la Turquie, de chasser les Grecs d'Asie-Mineure et de les éloigner de Constantinople.

Pour terminer, M. Georges Leygues a déclaré que l'Entente franco-britannique était prochaine et que les deux gouvernements alliés exerceraient une action concertée à Athènes.

Nous nous félicitons d'autant plus de ces paroles, que le cabinet grec, ayant remis au 5 décembre prochain la date du plébiscite populaire, permet aux cabinets de Paris et de Londres de faire connaître leur décision en temps utile et de ne pas se laisser devancer par les événements.

DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Voici le texte des déclarations faites, hier mardi, à la tribune de la Chambre, par M. Georges Leygues, président du conseil :

Les événements qui se sont succédé en Grèce avec une très grande rapidité : la mort du roi Alexandre, la chute de M. Venizelos, l'accession au pouvoir d'hommes hostiles à l'Entente et leur intention de ramener le roi Constantin sur le trône ont créé une situation nouvelle en présence de laquelle la France réserve sa liberté d'action. (Applaudissements prolongés.)

Elle ne veut pas intervenir dans les affaires intérieures de la Grèce, mais si au lendemain de la guerre une puissance rappelait sur le trône un souverain complice de nos ennemis, cette puissance devrait être avertie qu'elle ne pourrait trouver les mêmes sentiments ni le même concours chez les alliés. (Applaudissements presque unanimes.)

Il y a plus, les traités de 1832 et 1863 font aux puissances protectrices un devoir de donner à la Grèce un avertissement sur la gravité de l'acte qui aurait pour résultat de permettre à l'Allemagne d'intervenir dans les affaires d'Orient, d'où elle a fait naître la guerre. (Vifs applaudissements.)

Le traité de Sèvres, qui n'a pas été ratifié (vifs applaudissements), vise le droit de surveillance et de contrôle des puissances protectrices. Le gouvernement français tient à concerter son action et sa politique avec celles de son alliée britannique. (Applaudissements.)

Les pourparlers les plus actifs se poursuivent. Les résolutions définitives seront arrêtées à bref délai dans une entrevue avec le chef du gouvernement allié. (Très bien.)

Je demande en conséquence que le débat sur la fixation de la date des interpellations soit remis à vendredi en huit. (Très bien.)

M. Aubriot, après les déclarations du président du conseil, fait confiance au gouvernement en se réservant de juger ensuite les actes accomplis. S'il a pris l'initiative de cette interpellation, c'est qu'il a voulu montrer par une manifestation de la Chambre l'importance que le pays tout entier attache à ces événements. (Vifs applaudissements.) Il accepte le rendez-vous proposé par le président du conseil pour la fixation de la date de son interpellation. (Applaudissements.)

L'Angleterre ne voudrait exercer qu'une pression officieuse

Londres, 24 novembre. — Dans les hautes sphères diplomatiques anglaises, on paraît ne pas avoir changé de point de vue sur l'opportunité d'une déclaration collective au sujet de la Grèce, qu'on persiste à juger dangereuse et à laquelle on continue à préférer une pression officieuse sur le cabinet Rhallys.

Le plébiscite sur le retour de Constantin

Athènes, 24 novembre. — Les venizelistes contestent la nécessité d'un plébiscite, et disent que la question dynastique est déjà réglée par les résultats du 14 novembre. La « Patris » dit que si le gouvernement persiste dans son projet, le parti libéral s'abstiendra. L'organe gouvernemental « Nea Imera » déclare, au contraire, que le gouvernement est résolu à procéder au plébiscite, puisqu'il en a pris l'engagement dans son programme électoral.

Allons-nous à un rapprochement gréco-turc ?

Constantinople, 24 novembre. — Ghalib-Kemali bey, ex-ministre turc à Athènes, chargé depuis l'armistice d'une mission spéciale à Rome, où il a eu de nombreux pourparlers avec les chefs antivenizelistes, est revenu à Constantinople. Il a été reçu par les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, et leur a remis un rapport sur les avantages de la situation actuelle pour un rapprochement gréco-turc. Il a remis également des documents importants sur les forces des nationalistes.

L'Italie ne s'opposera pas au retour de Constantin

Rome, 24 novembre. — Une note publiée par le « Messagero », au sujet de l'attitude que compte prendre le gouvernement italien vis-à-vis de Constantin, déclare :

« L'Italie ne pourra pas suivre les alliés sur le dangereux terrain d'une intervention dirigée contre le rappel du roi Constantin. »

La note rappelle, d'autre part, qu'au lendemain des élections grecques, le ministre d'Italie à Athènes est intervenu auprès de M. Venizelos, à qui il a conseillé de respecter la volonté nationale. Il paraît donc certain que c'est ce principe même qui réglera la politique de l'Italie vis-à-vis de la question grecque.

EN SOUVENIR D'ÉMILE GENTIL

Sous la présidence d'honneur de MM. Albert Sarraut, ministre des colonies, et Eugène Etienne, ancien ministre, vient de se constituer un comité des « Amis de Gentil », que préside M. le sénateur A. Lebrun, ancien ministre des colonies, et qui compte les plus hautes personnalités du monde colonial.

Ce comité se propose de donner au regretté gouverneur général une digne sépulture et de lui élever en Afrique Equatoriale, où une ville naissante porte déjà son nom, un monument.

Pieuse pensée, noble et généreuse expression de la reconnaissance due à ce grand colonial, à ce grand patriote !

La glorieuse épopée africaine à laquelle Emile Gentil a attaché son nom, nous l'avons retracée ici même, en mars 1914, quand l'inexorable mort est venue frapper, dans la force de l'âge, notre collaborateur et ami; mais, au moment où s'ouvre une souscription pour perpétuer son souvenir, il nous semble utile de la rappeler, au moins dans ses grandes lignes.

Gentil avait reçu mission de rechercher la voie de communication la plus courte et la plus pratique entre les affluents du Congo et les tributaires du Tchad.

Parti de Loango, sur la côte gabonaise, le 27 juillet 1895, il remonta le Congo et l'Oubangui jusqu'au confluent de la Kémo, gagna la Nana et le Chari, puis se dirigea vers le sud-est, jalonnant sa route de postes.

Après un court séjour chez le sultan du Baguirmi, qui lui avait permis à lui seul l'accès de sa résidence, le hardi explorateur passa dans les pays soumis à Rabah, redoutable chef de bandes et marchand d'esclaves, qui avait fait mettre à mort l'infortuné Crampel.

Le 1er novembre, nos couleurs flottaient sur le Tchad. Mais la situation était dangereuse; on avait à redouter un coup de force de Rabah. Prudemment, Gentil regagna le Baguirmi.

Les résultats de cette exploration, au point de vue géographique, n'en étaient pas moins importants. Le cours du Chari et de ses affluents était désormais connu.

Au point de vue politique, l'œuvre accomplie avait aussi un grand intérêt. La région tchadienne s'ouvrait à notre influence.

En janvier 1899, Gentil gagna de nouveau le centre africain pour se porter au secours de Bretonnet, administrateur du Baguirmi et du Tchad, menacé par Rabah. Mais il arriva trop tard sur les lieux. Bretonnet avait trouvé la mort, avec toute son escorte, sauf un sergent sénégalais qui put s'enfuir et apporta à Gentil la nouvelle de ce désastre.

Quelque temps après, ayant reçu des renforts, Gentil attaqua Rabah à Kouno et le défit, vengeant ainsi Bretonnet. Mais il dut, pour pouvoir se mettre à la poursuite de ce farouche adversaire, attendre l'arrivée de missions qui marchaient à la rencontre de celle du Chari : la mission Foureau-Lamy, venant du Sahara, et la mission Joalland-Meynier (ancienne mission Voulet-Chanoine), venant du Niger.

Le 21 avril, il ordonnait la formation d'une colonne d'opérations contre Rabah, composée des forces combinées des trois missions, et la plaçait sous les ordres du commandant Lamy.

Rabah fut attaqué près de Koussri, battu et tué. De notre côté, nous avions à déplorer la mort du chef de la colonne et du capitaine Cointet. Mais notre victoire marquait la fin de l'empire du grand chef noir. C'était notre pénétration en ces régions africaines désormais assurée.

Photo Nadal

Les exploits de Gentil nous valaient plus de 500,000 kilomètres carrés !

Après être resté quelques années, sous des titres divers, à la tête de nos possessions congolaises, pour lesquelles il prépara un projet d'emprunt, le digne continuateur de l'œuvre de De Brazza demanda sa mise à la retraite pour raisons de santé.

Un décret le nomma gouverneur général honoraire et un autre lui donna la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Puis il fut envoyé comme percepteur à Bordeaux où il sut se concilier toutes les sympathies.

C'est dans ces fonctions qu'il mourut, quelques mois avant la guerre.

Il repose au cimetière protestant de la rue Judaïque, dans un caveau provisoire; mais, grâce à la générosité de ses nombreux admirateurs, il aura bientôt sa demeure définitive, que marquera un mausolée.

P. D.

P.-S. — Les souscriptions doivent être versées à la Banque française de l'Afrique Equatoriale, 2, rue Meyerbeer, Paris.

LE TOURISME

Les Pyrénées en hydravion

La proposition, n'est-ce pas, semble au premier énoncé quelque peu bizarre et paradoxale. Réfléchissons cependant.

Que l'aviation soit le mode idéal d'alpinisme ou de pyrénéisme passif (j'entends par là le pyrénéisme ou l'alpinisme de quiconque ne grimpe point « pedibus cum jambis » et, se privant des joies du sport, confie à un animal ou à une mécanique le soin de le transporter sur les sommets), c'est l'évidence même.

En effet, le nombre des points accessibles aux mûlets est limité par le réseau de sentiers; celui des funiculaires est plus restreint encore. Une aviation pyrénéenne mise au point aurait au contraire un champ à peu près illimité. De plus, l'avion a un confort qu'ignore le moteur à crottins et une allure d'individualité que ne connaît pas le funiculaire des foules. Enfin — inestimable avantage — il laisse intacts les paysages que le funiculaire dégrade pour les mieux faire admirer.

Grimper à 3,000 mètres est pour l'avion moderne un jeu; la difficulté n'est pas de monter, mais de s'arrêter, de se poser. Le danger est dans l'atterrissage.

L'aviateur Pillon, l'as des as sur ce point spécial, atterrit sur 16 mètres (entendons par là, vulgaires profanes, qu'il roule au minimum 16 mètres avant de s'arrêter).

16 mètres de terrain plat, sans un rocher, sans un trou.... Cherchez dans vos souvenirs, ô vous pour qui les hautes cimes sont familières. Rappelez-vous le sommet du Vignemale, l'arête des Crabioules, les pointes du pic Margalide et le pal de la Dent d'Albe. Pour atterrir là-haut, il faut être non pas l'as Pillon, mais le super-as de l'aviation : l'aigle qui atterrit sur 16 centimètres.

Cependant, vous tous qui êtes allés là-haut vous avez vu, sinon sur les sommets, du moins à une jolie hauteur, de belles surfaces planes de plusieurs hectares, sans un obstacle, sans un fossé, sans une ride, toutes bleues : les lacs magnifiques et si nombreux de nos Pyrénées.

Supprimons les roues de l'avion, remplaçons-les par des flotteurs, et le problème de l'atterrissage est supprimé..., puisqu'on n'atterrit plus.

Un avant-projet est ébauché. Le port d'embarquement serait à Lourdes, et ce ne serait pas une des moindres originalités de cette excursion qu'une ascension à 2 ou 3,000 mètres commencée par une partie de canotage sur le lac. De là au lac de Gaube, que faudrait-il ? Un quart d'heure. Autant pour le lac Bleu, et on continuerait de même par le lac d'Oo ou d'Orrédon ou ce que vous voudrez, puisqu'il n'y aurait pas de limite à votre fantaisie.

Fantaisie d'allure utopique aujourd'hui. Mais demain peut-être simple attraction du programme de la saison de nos stations les plus à la mode : la Tournée des Grands Lacs.

L. LE BONDIDIER.
secrétaire de la Confédération pyrénéenne.

LA BAISSE

LES INDICES DE BAISSE SE PRECISENT DANS L'ALIMENTATION

Paris, 24 novembre. — Certains produits alimentaires ou d'épicerie commencent à subir les effets conjugués de l'attention des acheteurs, de la concurrence par suite d'imprudents stockages, et enfin de la baisse aux pays d'origine. C'est ainsi qu'on note dans les maisons d'alimentation les prix suivants, qui sont des indices sérieux de la baisse certaine : sucre, 3 fr. 70 le kilo; sucre cristallisé, 2 fr. 75 et même 2 fr. 60 le kilo; le chocolat, 3 fr. 40 la livre; le café, 4 fr. 80 le kilo et même 4 fr. 40; les flageolets blancs, 1 fr. 10 et 1 fr. 05 la livre. Le poulet frigorifié est étiqueté à 7 fr. le kilo; le poulet frais, 9 fr. Aux environs des halles, les rivets de lièvre est à 6 fr. la livre. Le lapin « du Gâtinais » est à 5 fr. la livre. Le lapin d'Australie congelé, 2 fr. 75; le porc frais, à 6 fr. 90; l'oie, à 5 fr. Le beurre frais se vend 6 fr. 90 la livre; l'huile d'arachide, 8 fr. 50 le kilo, et les pâtes alimentaires, 1 fr. 70 la livre. Certains restaurants tiennent déjà compte de cette baisse.

LES TAILLEURS COMMENCENT A CAPITULER

Paris, 24 novembre. — De grandes maisons anglaises du quartier de l'Opéra ont abaissé à 200 et même à 195 francs le prix de leurs complets sur mesure. C'est enfin le commencement de la répercussion de la baisse des laines, qui n'a cessé de s'accentuer depuis mai dernier.

L'ACTION DES GROUPEMENTS DE CONSOMMATEURS

Paris, 24 novembre. — L'Union amicale des groupements contre la vie chère vient de tenir une assemblée générale. Dans l'ordre du jour voté, l'Union déclare que le Conseil supérieur des consommateurs ne saurait, tel qu'il est conçu, donner les résultats qu'on en attend, et que mieux vaut une action directe coordonnée, méthodique et légale du consommateur pour parvenir au résultat cherché.

LES MATIERES PREMIERES BAISSENT CONSIDERABLEMENT

Le Havre, 24 novembre. — On signale une baisse persistante sur les matières premières. Les cotons sont maintenant au-dessous de 300 fr. les 50 kilos, alors qu'ils ont touché le prix fabuleux de 1,000 fr. Les laines sont au-dessous de 900 fr. après avoir dépassé 1,500 fr. Les cuivres, ainsi que les cuirs, cacaos, tapioca et autres produits traités sur les grands marchés commerciaux ont baissé dans des proportions équivalentes depuis une dizaine de mois. Le fléchissement a été continu et la tendance reste faible. Il en résulte un ralentissement excessif des affaires, aussi bien sur les marchés français que sur les places étrangères, dont quelques-unes influencent directement nos marchés. On escompte cependant une reprise d'affaires dès que les acheteurs se rendront compte que, les matières premières, ayant baissé dans une proportion que ne semblent pas devoir atteindre tout de suite les produits livrés à la consommation, on se trouve, pour les produits d'origine, en présence de prix presque redevenus normaux.

PAS DE COTE DE VIN A MONTPELLIER

Montpellier, 24 novembre. — Les membres de la cote officielle du marché d'hier n'ont pu, vu le manque d'affaires, donner de cote. Depuis quelque temps, nos marchés des vins sont dans un état de léthargie. On enregistre quelques offres dans les prix de 72 à 80 francs l'hectolitre, que les propriétaires refusent.

La durée du travail dans l'agriculture

Paris, 24 novembre. — M. Paul Mercier, qui avait été chargé, au nom de la commission de l'agriculture, du rapport sur la proposition de M. Chaussy et plusieurs de ses collègues, tendant à réglementer la durée du travail dans l'agriculture, a conclu au rejet de cette proposition.

La seule modification, dit le rapporteur, que les auteurs de la proposition de loi étudiée aient apportée au principe de la journée de huit heures est d'admettre un double maximum de dix heures par jour et de 2,496 heures par an. Quant on songe que, d'une part, l'estimation du travail actuellement fourni aux cours d'une année est extrêmement difficile à faire; que, de l'autre, la limite maximum de dix heures par jour est couramment dépassée pendant les travaux d'été sans qu'il n'y ait rien d'irrégulier, il est permis de dire que la réglementation proposée entraînerait une révolution dans l'exploitation du sol français.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT BELGE

M. Carton de Wiart désire une entente économique franco-belge

Bruxelles, 24 novembre. — M. Carton de Wiart a lu, mardi, à la Chambre, la Déclaration ministérielle, où le passage suivant a été particulièrement applaudi :

« Il n'est point permis de se dissimuler que beaucoup d'incertitudes pèsent encore sur la situation internationale. La Belgique veillera avec fermeté à l'exécution du traité de Versailles; elle poursuivra la reconstitution de son nouveau statut international, tel que les décisions des puissances alliées lui en ont apporté le gage; elle s'appuiera surtout, à cette fin, sur la France et l'Angleterre, dont l'amitié loyale, dans la paix comme dans la guerre, lui demeure précieuse.

» L'accord militaire défensif franco-belge, auquel nous entendons rester fidèles, n'est destiné, dans la pensée des deux gouvernements, qu'à renforcer les garanties de paix et la sûreté résultant du pacte de la Société des nations.

» Nous souhaitons que cet accord soit le préludé d'une entente économique qui, en respectant les intérêts propres des deux pays, assure leur plein développement dans l'effort commun. »

M. Carton de Wiart a ajouté :

« Dégagée de sa neutralité de 1839, exposée par sa situation géographique, qui est très vulnérable, la Belgique doit, croyons-nous, être attentive à ne point affaiblir sa défense. Les leçons d'hier ne peuvent être oubliées. Obligée de compter avant tout sur elle-même, elle doit avoir pour sa protection éventuelle une armée solide, bien encadrée, bien exercée, bien équipée, et dans laquelle chaque citoyen doit apporter sa part à la sécurité commune. »

LE PROJET LHOPITEAU pour la prorogation des loyers

Paris, 24 novembre. — M. Lhopiteau, garde des sceaux, entendu par la commission de législation civile et criminelle, a insisté sur la nécessité et l'urgence du projet de loi qu'il a déposé concernant une nouvelle prorogation des loyers d'une part, parce que le retour au droit commun apparaît à l'heure actuelle impossible; d'autre part, et surtout parce qu'il faut parer au danger social qui résulterait de l'expulsion simultanée d'un grand nombre de locataires. Mais, en présence de la presque impossibilité de faire aboutir le projet avant la fin de l'année, le garde des sceaux a annoncé qu'il déposerait dès mercredi un projet provisoire permettant aux juges des référés d'accorder, sous certaines conditions, une prorogation de jouissance.

Les échéances de titres allemands

Paris, 24 novembre. — Le « Journal officiel » publie une décision du directeur de l'Office des intérêts privés prolongeant jusqu'au 15 décembre 1920 le délai pour la présentation des coupons et titres allemands échus ou remboursables avant le 11 janvier 1920 en vue de leur remboursement conformément au traité de Versailles.

LES TROUBLES D'IRLANDE

Le gouvernement songerait à proclamer la loi martiale

Londres, 24 novembre. — La situation est loin de s'améliorer en Irlande. Non seulement le sinn-fein ne désarme pas, mais les autorités britanniques procèdent à des perquisitions de plus en plus minutieuses en vue d'arrêter les auteurs ou les inspirateurs des attentats. On assure que le cabinet a examiné hier la possibilité de la proclamation de la loi martiale dans toute l'île.

Les troubles du football de Dublin

Londres, 24 novembre. — A la Chambre des communes, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande a déclaré que dans l'affaire du terrain de football, à Dublin, il y a eu douze tués, onze blessés hospitalisés, soixante légèrement blessés. Un député nationaliste a demandé à quel moment, au cours de ces incidents, il a été jugé nécessaire de braquer des mitrailleuses sur la foule, et comment il se peut qu'un petit garçon de dix ans ait été tué d'un coup de baïonnette. Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande a répondu qu'il ne croyait pas qu'on ait fait usage de mitrailleuses, ni qu'un petit garçon ait été tué dans ces conditions.

L'armement capturé par les Irlandais

Londres, 24 novembre. — En réponse à diverses questions, M. Churchill, à la Chambre des communes, dit que, depuis le 1er janvier, les Irlandais ont pris 3 mitrailleuses, 2 canons hotchkiss, 197 fusils de guerre, 142 revolvers et 66,385 cartouches. Ils n'ont pris ni canons de campagne ni aéroplanes.

Une bombe à Cork

Cork, 24 novembre. — Une bombe a fait explosion à neuf heures du soir, dans une des rues de la ville. Il y a eu plusieurs blessés, dont deux grièvement. Les causes exactes de l'explosion restent mystérieuses.

La tragique tentative d'évasion de trois sinn-feiners

Londres, 24 novembre. — On annonce de Dublin que trois sinn-feiners, considérés comme étant des chefs du parti républicain, arrêtés samedi, ont été tués au cours d'une dramatique tentative d'évasion.

D'après le communiqué officiel, les trois prisonniers étaient détenus dans un corps de garde, faute de place dans les prisons ordinaires. A un moment donné, ils trompèrent la vigilance de leurs gardiens, et se précipitèrent sur un ratelier d'armes. Deux d'entre eux réussirent à s'emparer d'une grenade et d'un fusil. Le troisième saisit une lourde pelle à feu. La grenade n'avait pas de détonateur, et, par conséquent, était inoffensive; celui qui avait le fusil put tirer, mais les deux soldats préposés à la garde des prisonniers s'étaient jetés sous une table, et aucun d'eux ne fut atteint. Le commandant du corps de garde, qui se trouvait dehors, entendant le vacarme, entra précipitamment dans le poste, revolver au poing. Cette entrée causa une diversion, qui permit aux soldats de sortir de dessous la table, et de saisir des fusils, dont ils se servirent. L'un des prisonniers, nommé Claney, fut tué. Il était depuis longtemps recherché par la police, car il était impliqué dans l'attentat dirigé l'année dernière contre lord French. Le deuxième, nommé Mackee, aurait été le chef du service des explosifs dans l'organisation sinn-fein, et enfin le troisième, Clune, était lieutenant de la brigade sinn-fein de Tipperary. Au moment de leur arrestation on avait trouvé en leur possession des armes, des cartouches, des documents compromettants.

POUR L'EMPRUNT

AFFICHE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE — Photo Panajou.

LA JOURNÉE DU COMMERCE (25 novembre)

Nous sommes heureux de publier le texte de l'affiche des grandes Associations bordelaises et girondines en faveur de la **Journée du Commerce**, fixée au jeudi 25 novembre.

Chers Concitoyens,

Pour rendre plus éclatant le succès de *l'Emprunt national*, les industriels et commerçants girondins ont décidé d'employer, sous forme de souscription à cet *Emprunt*, les recettes qu'ils réaliseront le JEUDI 25 NOVEMBRE 1920.

Ils comptent sur votre patriotisme pour leur apporter, dans la circonstance, le concours le plus large.

Assurer le succès de l'*Emprunt*, c'est assainir notre situation financière; c'est permettre la consolidation de la dette flottante; c'est mettre le gouvernement en mesure de remplir ses promesses, en réduisant par des remboursements progressifs à la Banque de France la formidable circulation de billets qui est une des causes principales de la vie chère; c'est affirmer, à l'égard de l'étranger, notre confiance dans la vitalité de la patrie, et, par là, rendre possible l'allégement et la stabilisation de notre change; c'est assurer la reconstitution des régions libérées; c'est remplir notre devoir de solidarité à l'égard de toutes les victimes de la guerre.

Chers Concitoyens,

La *JOURNEE DU COMMERCE* doit être un grand succès. Ce succès dépend des acheteurs. Vous répondrez tous à notre appel.

La Chambre de commerce de Bordeaux; le Comité de l'alimentation bordelaise; le Comité de défense économique et d'action sociale; la Société pour la défense du commerce et de l'industrie; l'Union générale des Syndicats girondins; le Syndicat général du bâtiment.

Pour conserver les vestiges de la guerre

Paris, 24 novembre. — Le gouvernement a déposé un projet de loi autorisant le classement comme monuments historiques des immeubles, objets mobiliers et généralement tous les vestiges et souvenirs dont la conservation présente un intérêt national au point de vue de l'histoire de la guerre.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 25 novembre 1920

(22)

Le Masque rouge

Roman inédit

par René GIRARDET

PREMIERE PARTIE

Les Aristocrates

(Suite)

Tout le stratagème de Richard s'était borné à remplacer ingénieusement par un poids identique les dollars d'or que le gouvernement américain devait envoyer à la Banque de Bordeaux.

Le véritable envoi ne partirait de Paris que le lendemain matin, sérieusement escorté, ainsi que l'inspecteur de la Sûreté en avait convenu av

La France et le Saint-Siège

La Chambre continue le débat sur la reprise des relations avec le Vatican

M. Paul-Boncour attaque le projet. MM. Chassaigne-Goyon, Louis Puech, de Magallon et Meritan le défendent

Paris, 23 novembre. — *L'intérêt de cette séance sans vains fracas fut, dans son début et à sa fin, avec M. Boncour, orateur de gauche, et M. Meritan, orateur de droite.*

M. Boncour prononça un discours agréable et de tout repos, écouté avec grand plaisir par toute la Chambre qui suit volontiers sa dialectique habile. Ce qui en ressort pourtant, c'est le singulier illogisme qui fait dire à M. Boncour que nous ne devons pas être représentés au Vatican, alors que toute son argumentation établissait le rôle considérable joué par le Vatican non seulement en Asie-Mineure, mais en Hongrie, en Pologne, en Autriche et en Bavière. Nos intérêts matériels et moraux sont trop grands dans ces pays précisément pour que nous ne tentions pas d'y accorder avec la nôtre la politique du Vatican.

M. Puech, radical bon teint, s'en vint, après M. Chassaigne-Goyon, déclarer d'une voix rugueuse que la Hollande et la Suisse protestantes, toutes deux représentées au Vatican, n'avaient pourtant pas à y défendre des intérêts catholiques, mais leur intérêt national tout court, et que nous pouvions bien en faire autant.

Puis, M. Xavier de Magallon, Provençal trépidant et sympathique, au verbe abondant et même torrentueux, se lança et s'attarda dans les considérations les plus favorables à la reprise des relations entre Rome et Paris. Enfin, M. Meritan eut des débuts très remarqués. Favorisé par une belle voix, une diction nuancée et un physique d'honnête homme, il fit longuement applaudir des formules fortes et ingénieuses et établit que Rome étant sans doute le plus grand centre diplomatique du monde, la France, qui a le devoir d'être partout, doit être là aussi présente, visible et active dans toute sa force et son prestige.

M. Meritan se serait classé aujourd'hui parmi les meilleurs orateurs révélés par la droite s'il s'était arrêté trente minutes plus tôt. Il est curieux de constater que pas un seul bon orateur ne peut concevoir qu'il suffit d'être éloquent pendant une demi-heure, et que passé ce temps on ne l'est puis....

Le président du conseil, à huit heures du soir, a pris la parole pour de courtes et intéressantes déclarations sur la brûlante question grecque. H. S.

Paris, 23 novembre. — La questure refuse depuis quatre jours les cartes pour les séances de mardi et de jeudi, ce qui montre combien le débat sur les rapports avec le Vatian intéresse le public habituel du Palais-Bourbon.

M. PAUL-BONCOUR

M. Paul-Boncour, député socialiste unifié — pas pour longtemps sans doute, — vient répondre d'abord à l'appel que l'abbé Lemire faisait au parti socialiste, ne comprenant pas son opposition à un projet destiné à rétablir la paix dans le pays. « Si je croyais, dit M. Paul-Boncour, que le risque de faire renaître les querelles religieuses puisse venir de ceux qui s'opposent au projet, je ne serais pas ici pour le combattre. »

Ceci posé, l'orateur invoque l'indépendance des Etats, que toutes les monarchies ont revendiquée, et la nécessité de maintenir les conquêtes laïques. Il ne croit pas que les catholiques aient besoin, pour l'apaisement, de ce signe le moins religieux et le plus politique. Est-ce que les chefs catholiques n'ont pas toute liberté de s'entretenir avec le Vatican? La Séparation leur a donné pleine satisfaction sur ce point. Mais l'abbé Lemire a laissé de côté la question des cultuelles, qui touche à la discipline de l'Eglise et ne peut être matière à tractation. Le Conseil d'Etat, faisant une application très exacte de l'esprit de la loi, a jugé qu'une cultuelle ne pouvait qu'être conforme aux règles et à la hiérarchie de l'Eglise.

La seule question à trancher est maintenant une adhésion ou un refus, auquel un ambassadeur ne pourrait rien. (Applaudissements à l'extrême gauche.) Il vient a montré que les capitulations n'émanaient pas de la papauté, mais de la Turquie. L'influence française à travers les établissements catholiques n'a jamais été réelle que dans les pays soumis au sultan; elle a surtout été réelle là où est notre pavillon, sur nos vaisseaux, et par l'intermédiaire de nos écoles. Maintenant qu'on a procédé au partage de la Turquie, l'intérêt est moins vital en Extrême Orient. Cette influence catholique est peu importante. C'est en Europe qu'on attend des avantages du rétablissement de l'ambassade. Le rapporteur, M. Noblemaire, l'a dit: « En Bavière, Autriche, Pologne. »

Et c'est précisément de là que vient l'opposition du parti socialiste. Si le gouvernement n'a pas de politique extérieure, ses agents en ont une en Bavière, en Hongrie, en Autriche, en Pologne. C'est une politique catholique parce que conservatrice, qui consiste uniquement à écraser les mouvements démocratiques. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. Murmures à droite et au centre.) Le rétablissement de l'ambassade du Vatican n'est que le couronnement de cette politique.

L'ancien ministre rappelle qu'au lendemain de 1815 les peuples, avides de liberté, se tournaient vers la France vaincue, alors qu'aujourd'hui ce sont les diplomates de la France victorieuse qui aident à remettre ces libertés sous le joug. (Salve d'applaudissement à l'extrême gauche.) L'orateur voudrait bien qu'on n'augmentât pas ainsi les risques et les périls de conflit dans le monde, toute réemprise d'un pouvoir monarchique accentuerait ces risques. Ce n'est pas en s'efforçant de rétablir ce que la guerre a détruit que nous assurerons à la France la situation qui doit être la sienne.

M. Paul-Boncour dénonce cette politique générale de contre-révolution européenne, qui va accentuer la lutte anticléricale dans toute l'Europe. L'orateur verrait avec un extrême chagrin renaître la guerre religieuse. La guerre a rouvert les sources d'idéalisme. Il y a plus de monde dans les églises, oui, il est vrai, parce qu'il y a plus de gens qui pleurent et qui cherchent l'ordre nouveau qui nous évitera de retomber dans le chaos sanglant. (Salve d'applaudissements sur tous les bancs.)

Sans doute la France ne doit pas ignorer le Saint-Siège. (Applaudissements au centre.) Mais le canon du 11 novembre 1918 n'a pas seulement marqué la fin du militarisme allemand, il a marqué la fin des forces de réaction dans le monde. Ce n'est pas le rôle de la France de les ressusciter. Ce rôle jure singulièrement avec son passé. La France ne peut, après la guerre, faire figure de grande puissance contre-révolutionnaire. (Applaudissements prolongés à l'extrême gauche et félicitations à l'orateur.)

Après une intervention de **M. Chassaigne-Goyon**, député libéral, qui estime que rejeter les crédits, ce serait aller à l'encontre de la volonté exprimée par le pays, on entend **M. Louis Puech**, radical-socialiste.

M. LOUIS PUECH

L'ancien ministre se déclare fermement résolu à voter le projet du gouvernement. Il faut faire un effort pour tâcher d'en finir avec ces querelles confessionnelles qui n'ont plus de raison d'être depuis 1904 que l'Etat et l'Eglise vivent chacun dans sa sphère.

Il faut rétablir nos relations avec le Vatican à cause de l'Alsace et de la Lorraine, où le Concordat est demeuré, et de l'exercice du culte catholique dans nos colonies. Comment régler les questions de frontière en Europe, en Syrie, si nous ne causons pas avec un pouvoir reconnu partout. En Orient le statut religieux se confond avec le statut national. La résistance du Parlement serait compréhensible si on nous imposait des conditions; mais on ne nous en impose aucune. La France doit être présente partout où se discutent ses intérêts.

Le promoteur de la reprise des relations avec le saint-siège en France, c'est M. de Monzie, républicain socialiste. Il a été appuyé par M. Albert Thomas, un des leaders du parti socialiste unifié. Le projet auquel le gouvernement attache tant d'importance a été délibéré en conseil des ministres, et accepté par quatre ministres appartenant au parti républicain socialiste, trois ministres radicaux, sans crainte de l'excommunication majeure. (Applaudissements au centre.) Ce sont MM. Poincaré, Millerand, Barthou, Briand, Viviani qui se sont aussi prononcés pour la reprise. Est-ce qu'ils ont vu autre chose que l'intérêt du pays? (Applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche.) Si le fait de ne pas avoir protesté suffisamment contre les atrocités allemandes devait être un obstacle à la représentation de la France au Vatican, pourquoi l'Angleterre protestante y est-elle représentée? Est-ce que pendant la lutte pour les lois scolaires et autres de laïcité nous n'étions pas représentés à Rome? S'il y a possibilité pour un Etat laïque d'être représenté à Rome, n'hésitons pas! Ce projet marquera un effort vers une des formes les plus élevées du progrès social: la tolérance. (Applaudissements au centre.)

M. DE MAGALLON

C'est **M. Xavier de Magallon** (royaliste) qui succède à M. Louis Puech. Le député de l'Hérault a le verbe très abondant, non moins que le geste. Il s'attache à proclamer que l'attitude du pape pendant la guerre échappe à toute critique.

L'orateur combat la vieille thèse de l'unité morale, source d'intolérance, et affirme que la liberté a son asile dans le catholicisme. Il combat la théorie de M. Herriot que le rétablissement de l'ambassade nous aliénera l'Italie et prétend que ce sont des préoccupations d'ordre confessionnel qui ont empêché la paix de se faire deux ans plus tôt.

M. Léon Blum lui demande de s'expliquer. De la réponse que fait **M. Magallon** il semble se dégager qu'il a fait allusion à ce fait que l'Autriche étant catholique cela peut être un obstacle aux négociations [illegible] elle de la part de certains gouvernements.

M. Xavier de Magallon conclut: « Il faut voter le projet dans une pensée d'union nationale qui doit être une réalité.

M. Méritan (Vaucluse), du groupe des indépendants (Droite), déclare que la France doit être représentée auprès du Saint-Siège, lieu diplomatique par excellence. M. Herriot a dit que le pape n'était pas un souverain. La loi italienne des garanties lui en reconnaît tous les caractères.

M. Herriot: Oui, mais pas les droits d'un souverain temporel.

M. Méritan répond que le pape n'est le vassal de personne, qu'aucune autorité n'est égale à la sienne, parce qu'elle est respectée volontairement par des centaines de millions d'hommes. (Vifs applaudissements à droite.)

Il conclut « N'hésitez pas devant l'intérêt et les destinées immortelles de la France et l'intérêt présent. » (Vifs applaudissements à droite.)

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

REVUE DE LA PRESSE

Les alliés et la Grèce

Paris, 24 novembre. — La déclaration faite hier à la tribune de la Chambre par M. Georges Leygues, président du conseil, a, quoique brève, clarifié la situation. Elle était nécessaire car déjà les nouveaux maîtres de la Grèce ont préparé leur jeu. C'est celui qu'ils avaient pratiqué pendant la guerre :

« La Grèce, dit le **Matin**, recommence son petit jeu sur deux tableaux. Tout en rappelant à Athènes l'ex-roi Constantin à la suite de combinaisons politiques auxquelles certainement l'influence allemande n'est pas étrangère, elle voudrait en même temps conserver tous les bénéfices du traité de Sèvres. Prétention absurde si on songe que ce traité confère à la Grèce le rôle si important de gardienne de la paix des alliés en Orient. On comprendra peut-être à Athènes qu'il serait assez imprudent d'abandonner ce poste de confiance à un pays gouverné par des agents de l'Allemagne. »

Trop de discours

Cinq orateurs rien que pour la seule séance d'hier à la Chambre et ce n'est pas fini! C'est trop, estime M. Georges Foucher du **Gaulois** :

« Tout ayant été dit déjà pour ou contre le rétablissement de l'ambassade auprès du saint-père, les orateurs les plus habiles ne peuvent que répéter les arguments déjà présentés de part et d'autre. Or, voilà huit jours que cette discussion est ouverte et elle menace de se prolonger. Ce serait une grosse faute que de n'y pas mettre un terme. Sans doute M. Georges Leygues montera-t-il à la tribune au début de la séance de demain. Il est, en effet, indispensable que le gouvernement expose son point de vue. Mais il serait bon que le discours du président du conseil marquât la fin du débat, ne fût-ce qu'en considération des motifs qui appellent à Londres cette semaine même le chef du gouvernement. »

La baisse

La baisse continue de se dessiner. Le mouvement, qui est indéniablement puissant, durera-t-il cette fois?

« Oui, dit M. Lucien Chassaigne, du **Journal**, si les pouvoirs publics y veillent. Leur devoir est à cette heure de pratiquer sans vexations, sans interventions arbitraires, une politique de protection du consommateur. D'abord, ainsi que le demandent toutes les Associations compétentes et en plus la Société des nations, revenir vraiment à la liberté commerciale, supprimer toutes les barrières, toutes les entraves aux transactions qui paralysent l'approvisionnement national. Veiller plus que jamais ensuite à réprimer la spéculation. Enfin étendre à toutes les matières premières, denrées alimentaires et objets fabriqués les dispositions qu'ils viennent de prendre pour la viande frigorifiée et qui aboutissent finalement à l'inventaire des stocks et à l'obligation pour leurs détenteurs de les jeter sur le marché. Mais il y aura des ruines! objecte-t-on. Une véritable catastrophe commerciale se produira! Il est possible en effet que quelques-uns soient durement touchés. C'est ou qu'ils auront fait preuve d'imprévoyance manifeste ou qu'ils auront cru pouvoir prélever sans fin sur la masse du pays des bénéfices exagérés. L'intérêt public seul doit entrer en ligne de compte. »

Pour éviter l'arrêt de la production

Saint-Ausone — de l'**Avenir** — préconise l'organisation rationnelle de la baisse :

« Il faut faire la baisse par paliers. C'est le meilleur moyen de remettre la machine économique en mouvement en rendant confiance à l'acheteur. Les patrons lyonnais, industriels et commerçants, l'ont compris ainsi. Certains songent même à imiter leurs collègues du Nord et à se grouper en consortiums pour répartir les pertes. Les faillites individuelles ont toujours en effet des répercusions générales qu'on peut empêcher par une solidarité préventive. Ce procédé aurait en outre l'avantage d'assainir la profession en éliminant tous les intermédiaires sans scrupules qui s'y sont glissés depuis la guerre. »

« Ce qu'il importait avant tout, dit M. Pierre Vilette (**Echo de Paris**), c'était de créer une « atmosphère » de baisse. C'est fait. Tout le monde est convaincu aujourd'hui que le coût des choses ne peut que diminuer. Et le courant est tel qu'il entraîne certains produits alimentaires ou d'épicerie. Les uns, comme le cacao, parce qu'ils ont baissé eux aussi au pays d'origine, les autres peut-être parce qu'ils sont aujourd'hui moins demandés qu'autrefois. Les suites du chômage commencent à se faire sentir. »

Il y a sur le marché des matières premières une vraie tempête, et la vague de baisse y prend l'aspect d'une véritable lame de fond. D'où vient que nous n'en sentions pas davantage les effets? demande M. Alexis Caillé (**La Petite République**), c'est que les haussiers s'évertuent à placer un peu partout des « brise-lames » :

« Ils ont fait des stocks aux plus hauts cours, et ils essaient de les repasser petit à petit en limitant la perte. On résiste le plus qu'on peut. Heureusement la lame de fond, à chacun des chocs, ébranle un peu les brise-lames, et le jour est proche où tout craquera. »

Les nouveaux pauvres

Ceux-là on les connaît. Mais qui s'en occupe et qui les plaint? Ce sont ceux que l'on englobe sous l'étiquette de « bourgeois », leur catégorie, en faveur de laquelle M. Camille Mauclair plaide élogieusement au **Figaro** :

« La cellule mère de la patrie à qui elle donne ses officiers, ses élèves des grandes écoles, docteurs, légistes, ingénieurs, professeurs, savants, toutes forces intellectuelles régissant les méthodes sans lesquelles le labeur des masses resterait discord et stérile. Les plus violents ennemis de cette bourgeoisie avouent eux-mêmes qu'une réussite révolutionnaire les laisserait dans l'embarras de recruter une élite semblable, d'en extraire une de la foule sans de longs malaises et d'infinis délais.

» L'Etat exige beaucoup et fait constamment appel au capital moral, à la volonté de servir, au sentiment du devoir pour le bien du pays. Ce contrat a toujours été accepté loyalement. On n'a jamais vu encore de grève des médecins, des officiers, des Universitaires, des savants. Encore faut-il que la vie faite à tous ces bourgeois ne devienne pas intenable. Elle l'est. Ils ne mangent pas à leur faim. Partout des familles de cette classe, naguère modestes, économes mais satisfaites de leur sort, ne peuvent plus se suffire. Acceptée d'abord avec courage et gaîté, la crise de la vie chère devient un étranglement sournois et lent. Le découragement quotidien s'insinue, décolore et aigrit la vie.

» Cette bourgeoisie fait son devoir et pâtit en silence. Elle apprend le prolétariat, elle est la nouvelle pauvre. Mais elle est sans amis, sans tribuns déclamateurs, et sa vieille probité l'enchaîne. Au dehors elle est coudoyée par le mercanti effronté qui méprise son inaptitude au gain, sa caduque tradition d'étroit devoir, son timide respect humain. Elle est houspillée par le boutiquier avide, dont la rapacité brave les lois répressives. Elle est pleine de honte et de répulsion devant le fétard et le profiteur. Mais sa souffrance suprême est de se voir exécrée par un peuple, excité et trompé, qui vit mieux qu'elle, rend responsable de tout son nom maudit et lui voue une haine absurde sans savoir, sans comprendre. Cette classe, à laquelle les furieux promettent l'hécatombe des grands soirs, languit en attendant dans l'anémie et ne sait si elle est vouée à finir dans les ventres dorés ou les ventres affamés. L'officier qui fut héroïque traîne l'existence du demi-solde; le médecin des pauvres erre avec la jaquette élimée et ses bottines ressemelées; le savant grelotant dans son paletot trop léger rejoint son laboratoire mal doté, son muséum aux locaux exigus et sordides. Les plaindre? Allons donc! Ce sont des « bourgeois »!

A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

M. Bourgeois expose la thèse française au sujet du désarmement

Genève, 23 novembre. — M. Léon Bourgeois, complètement remis de son indisposition, a fait connaître à la commission du désarmement le point de vue de la France dans cette importante question. M. Léon Bourgeois a déclaré que la France ne saurait désarmer tant que deux conditions essentielles préalables n'auront pas été obtenues. Il faudra : 1° que l'Allemagne ait rempli toutes les conditions du traité de Versailles, et en particulier celles qui concernent son désarmement. L'Allemagne a commencé d'accomplir cette clause du traité; il convient d'attendre complète satisfaction; 2° la France ne saurait désarmer tant qu'une organisation de contrôle et d'investigation n'aura pas été instituée et ne sera pas entrée en fonction. Il est prudent de prendre toutes précautions contre l'armement en secret de l'Allemagne et contre le camouflage.

M. Léon Bourgeois ajoute qu'au surplus, la tâche de préparer le plan de réduction des armements en tenant compte de la situation géographique et des conditions spéciales de chaque pays, appartient, conformément à l'article 8 du traité de Versailles, à une commission militaire spéciale qui précisément se réunira le 25 novembre à Genève. Le général Fayolle et l'amiral Lacaze y représenteront la France.

Ajoutons que M. Fisher, représentant de la Grande-Bretagne, a déclaré qu'en raison de l'état très troublé de l'Europe la plus grande prudence s'impose à la commission du désarmement.

L'ASSEMBLEE

Genève, 23 novembre. — M. Léon Bourgeois assiste à la séance. Le bureau fait connaître qu'il a désigné comme membres de la commission pour l'Arménie, lord Robert Cecil, MM. Lafontaine, Nansen, Pueyrreden, Schaanzer (Italie) et Viviani.

On a distribué, hier soir, aux délégués le texte du document allemand relatif aux mandats et aux colonies.

M. Millen (Australie) demande si l'assemblée voudra la discuter av[illegible] d'en saisir la commission des mandats. Le président répond qu'il est loisible à M. Millen de formuler une proposition dans ce sens. L'assemblée se prononcera à la majorité.

M. Millen déclare alors qu'il va saisir l'assemblée d'une motion pour que les protestations allemandes soient discutées dans la plus prochaine séance. L'incident est clos.

Lord Robert Cecil a la parole pour soutenir la deuxième de ses trois propositions, qui tend à ce que les exposés faits par la Pologne et la Lithuanie dans leurs cas respectifs, ainsi que tous les faits et documents s'y rapportant, soient immédiatement publiés. « La proposition, dit le président, ne donne pas lieu à discussion, car le conseil ne fait pas opposition à la publication des documents en question. D'autre part, le conseil examine en ce moment le conflit polono-lithuanien.

Les Polonais, qui se sont sentis visés par la demande de lord Robert Cecil, avaient tout d'abord l'intention de répondre, mais ils y renoncent, félicités en cela par les délégués français. Le délégué polonais Askanasy a déclaré cependant que la Pologne n'a rien à cacher.

On en arrive à la troisième proposition de lord Robert Cecil, qui tend à ce que le conseil soit prié de prendre en considération les moyens d'assurer une plus grande publicité de ses délibérations et de ses décisions. Lord Robert Cecil va jusqu'à souhaiter que les séances du conseil soient rendues publiques. Le conseil étant disposé à examiner favorablement la proposition de lord Robert Cecil, l'incident est clos.

L'assemblée adopte ensuite unanimement une proposition présentée par la délégation colombienne rendant hommage au comité international de la Croix-Rouge pour les efforts réalisés par elle en faveur des prisonniers de guerre.

La séance est levée. Il n'y aura pas de séance demain, tout le travail étant concentré dans les commissions.

AUCUN AMENDEMENT AU PACTE DE LA SOCIETE DES NATIONS

Genève, 23 novembre. — La Société des nations avait été saisie par les pays scandinaves de plusieurs amendements au pacte, c'est-à-dire au chapitre du traité de Versailles portant constitution et organisation de la Société des nations. La première commission de l'Assemblée de Genève, présidée par M. Balfour, a, sur la proposition de ce dernier, décidé à une importante majorité, 23 voix contre 7, qu'aucun amendement ne serait pris par elle en considération.

Dans la majorité se sont trouvées groupées en un faisceau solide toutes les puissances belligérantes. Dans la minorité figurent auprès des trois Etats scandinaves, auteurs des amendements, l'Argentine et le Panama.

Il convient de souligner qu'en réalité c'est sur cette question de principe que la commission a été appelée à se prononcer. « Convient-il, oui ou non, dans le moment présent, de toucher, même de la façon la plus légère, à l'œuvre de Versailles? »

Les amendements proposés étaient, à première vue, assez anodins.

La minorité avait demandé de les soumettre à l'examen des sous-commissions. Mais à ce moment, M. Balfour posa une question préalable : « Est-ce le moment, demanda-t-il depuis six mois que le pacte est entré en vigueur de lui apporter des modifications? » Plusieurs délégués, parmi lesquels celui du Japon, avec une force particulière, se prononcèrent dans le même sens que M. Balfour. Le vote eut lieu, écartant les amendements.

Dans les milieux de la Conférence et de la commission elle-même, on affirme que ce résultat ne saurait être interprété dans un sens contraire aux vœux de l'Amérique. La commission n'a pas voulu proclamer l'intangibilité définitive du pacte de la Société des nations; la meilleure preuve est que déjà on songe au sein de la commission à prier le Conseil d'examiner les amendements et de préparer sur eux un rapport qui serait soumis à la prochaine assemblée plénière, c'est-à-dire que dans quelques mois, quand les Etats-Unis auront fait connaître leurs vues sur la Société des nations, celle-ci ne refusera pas de s'amender elle-même. Mais la majorité de la commission a estimé que dans les circonstances présentes, alors que le traité vient d'entrer en application, il convenait d'affirmer le respect des engagements écrits.

L'ADMISSION DES PUISSANCES ENNEMIES

Genève, 23 novembre. — L'on peut dès maintenant considérer comme à peu près certain que les anciennes puissances ennemies, Bulgarie et Autriche, seront admises dans la Société des nations, de même que l'Albanie, la Finlande et le Luxembourg.

Six victimes des cours martiales vont être réhabilitées

Lyon, 24 novembre. — Le 3 décembre 1914, sur le front de Vic-sur-Aisne, la cour martiale de la 63e division d'infanterie condamnait à la peine de mort, pour abandon de poste devant l'ennemi, le caporal Floch et les soldats Gay, Pesselet, Quinaud, Blanchard et Durantet, du 298e de ligne; Amblerie, du recrutement de Roanne. Depuis la guerre, les familles de ces malheureux ont pu recueillir des témoignages qui tendent à infirmer le jugement sommaire de la cour martiale. Le garde des sceaux vient d'annoncer qu'après avoir pris l'avis de la commission instituée près de la chancellerie, il invite le procureur général près la Cour de cassation à déférer à la chambre criminelle, aux fins de révision, le jugement du conseil de guerre spécial de la 63e division.

La conférence parlementaire internationale du commerce

La question du change

Paris, 23 novembre. — Le conseil général de la Conférence parlementaire internationale du commerce a tenu, au Sénat, sa troisième séance, sous la présidence de M. Charles Chaumet, ancien ministre, président du comité parlementaire français du commerce. Il a adopté à l'unanimité le vœu suivant :

« Le conseil général de la conférence parlementaire internationale du commerce prend acte de la décision de la conférence financière relative à la constitution d'une organisation internationale, qui serait mise à la disposition des Etats désireux d'obtenir des crédits pour le paiement de leurs principales importations, décision qui consacre un principe recommandé à l'unanimité au gouvernement par la conférence de 1916. Renouvelle l'expression d'une résolution prise à l'unanimité en mai 1920, à la sixième assemblée plénière de la conférence et qui recommande d'une part qu'il ne soit porté aucune atteinte aux répartitions stipulées par le traité de Versailles; d'autre part, que la commission des réparations soit invitée à procéder à l'allocation des bons or entre le pays ayant subi des dommages et que les nations signataires du traité et celles non signataires, qui ont adhéré ou adhéreront à la Société des nations, facilitent le placement et la négociation de ces bons or sur leurs marchés respectifs; enfin, renouvelle le vœu, que dans les différents pays, la circulation fiduciaire anormale soit réduite dans la plus large mesure possible, afin qu'on s'oriente vers le rétablissement de la saine monnaie. »

En levant la séance M. Chaumet a remercié les représentants des différents Etats de leur concours et de la confiante collaboration. Sir Francis Lowe, au nom de la délégation britannique; M. Pavia, au nom de la délégation polonaise, ont exprimé à M. Chaumet leur vive gratitude. Les autres délégations se sont associées unanimement à ce témoignage.

Déjeuner au Cercle interallié

Paris, 23 novembre. — M. Walter Behrens, commissaire officiel, à Paris, du Comité commercial du Parlement britannique, a offert aujourd'hui un déjeuner au Cercle interallié à l'occasion de la réunion du Conseil général de la Conférence parlementaire internationale du commerce.

M. Isaac, ministre du commerce, a remercié, au nom du gouvernement français, les délégués à la Conférence des résultats de leurs travaux pour le rapprochement économique des peuples en vue de la pacification universelle. « Il faut réaliser la victoire, a dit M. Isaac; pas de politique sans économie politique, pas de politique internationale sans politique commerciale. Cette politique commerciale, nous devons exprimer le désir de la réaliser par la liberté, en écartant toutes les obstacles dus à l'intérêt personnel mal compris. Vous n'avez qu'une pensée, l'intérêt général, non seulement de vos pays, mais de l'humanité. »

A l'Elysée

« Le Conseil général de la Conférence interparlementaire du commerce a été reçu à cinq heures par M. le Président de la République. Après avoir présenté au chef de l'Etat les délégués des seize nations, qui sont représentées à la Conférence, M. Chaumet, ancien ministre, président du Comité parlementaire français du commerce et de la Ligue maritime française, a dit au président combien la Conférence se félicitait de voir élevé à la première magistrature, le parlementaire éminent, qui prit à ses travaux une part prépondérante.

M. Millerand a répondu avec la plus cordiale bienveillance et exprimé ses sympathies pour une œuvre dont il a pu apprécier la haute utilité, à laquelle il est heureux et fier d'avoir collaboré et dont il suivra les progrès avec le plus vif intérêt.

Exposition de vins et produits français en Angleterre

Londres, 24 novembre. — M. Perrier, ministre plénipotentiaire, attaché commercial à l'ambassade de France, a ouvert, mardi, dans les salles de la Chambre de commerce française à Londres, la septième exposition de vins et de produits comestibles français organisée par l'Office commercial français en Angleterre.

Cette exposition s'annonce comme un succès pour les maisons françaises, notamment de Champagne, d'Alsace, de Bourgogne et de Bordeaux, parmi lesquelles on compte un certain nombre de nouvelles venues sur le marché de Londres.

Le sucre du ravitaillement

Paris, 23 novembre. — Le sous-secrétariat du ravitaillement informe les consommateurs qui ont droit à la carte de sucre, conformément à l'arrêté du 16 août 1920, que les comités départementaux sont en mesure d'obtenir toutes les quantités de sucre qui leur sont nécessaires pour satisfaire les demandes qui leur sont adressées. En conséquence, les consommateurs bénéficiaires de la carte peuvent s'approvisionner de toutes les quantités auxquelles ils ont droit dans les établissements ou magasins de vente désignés pour la répartition du sucre du ravitaillement.

Deux propositions de loi

Paris, 23 novembre. — M. Géo Gérald et plusieurs de ses collègues viennent de déposer sur le bureau de la Chambre deux propositions de loi fort intéressantes :

La première tendant à soumettre à une taxe spéciale les banques étrangères installées sur le territoire français;

La deuxième tendant à frapper les marchandises achetées par des étrangers en France d'une taxe spéciale dite de redressement et de compensation des changes.

Les deux propositions de loi sont du ressort de la décision du Parlement. La proposition de résolution formule un vœu qui est dans l'esprit de tous les peuples, mais dont la Société des nations seule pourrait imposer l'adhésion, le respect et l'application.

L'apaisement du conflit minier

M. Bartuel, secrétaire général de la Fédération du sous-sol, vient de faire savoir au ministre des travaux publics et du travail que les commissions mixtes locales et régionales ont homologué le texte de l'accord intervenu le 18 novembre entre les travailleurs du sous-sol et les représentants des houillères, et qu'elles vont se réunir incessamment pour établir les grandes lignes des nouveaux contrats de travail.

Contre l'abus de la musique étrangère

Paris, 24 novembre. — Les maîtres actuels de la musique française viennent de rendre publique une lettre où ils protestent contre la composition des programmes des grands concerts :

« Consultez ces programmes, écrivent-ils : vous y verrez Liszt, Chopin, Schumann, parfois Beethoven et Bach; mais des œuvres françaises, presque jamais. C'est là un scandale qui doit cesser. »

Ils en appellent aux pouvoirs publics pour que ces programmes contiennent obligatoirement un numéro de musique française au moins.

Le nouveau résident de France à Tunis

Paris, 23 novembre. — M. Saint, le nouveau résident général à Tunis, est né le 25 avril 1867, à Evreux. Après avoir été avocat à la cour d'appel, il a débuté, en 1896, dans la carrière administrative comme chef de cabinet du préfet de l'Aude. Il a occupé ensuite les mêmes fonctions auprès des préfets du Cher et de l'Isère. Nommé, le 31 décembre 1899, sous-préfet de Saint-Marcellin, M. Saint a été appelé à Paris en 1902 comme chef de cabinet du ministère du commerce et désigné, en septembre de la même année, comme délégué du gouvernement français au Congrès international du commerce et de l'industrie d'Ostende.

Nommé, en juillet 1903, sous-préfet de Rochefort-sur-Mer, il a été chargé de missions officielles en Italie et est redevenu directeur du cabinet du ministre du commerce en 1905. Il a été ensuite envoyé plénipotentiaire du gouvernement au sixième Congrès international de l'Union postale universelle (Convention de Rome 1906).

Ayant été nommé entre temps préfet du Gers (1905) et en disponibilité, M. Saint est rentré dans la carrière administrative le 9 juin 1906 comme préfet de la Nièvre. Il a occupé successivement ensuite les postes de préfet d'Ille-et-Vilaine (1909) de la Haute-Garonne (1915), des Bouches-du-Rhône (1918) et nommé préfet hors classe de l'Aisne (1919). M. Saint est commandeur de la Légion d'honneur, de la Couronne d'Italie et de l'Etoile noire du Bénin officier de l'instruction publique et du Mérite agricole.

CE QUE DIT M. ETIENNE FLANDIN

Paris, 23 novembre. — M. Etienne Flandin, interrogé sur les raisons qui ont motivé son remplacement, a déclaré qu'il n'avait pas sollicité le poste qui lui a été confié. Il a appliqué pendant deux ans un programme approuvé par le gouvernement de M. Clemenceau : « Je continuerai, dit-il, à le défendre au Sénat, où je reprends ma place, la politique que j'ai suivie et les intérêts de la Tunisie. »

Les meneurs allemands dans les troubles de Catalogne

Barcelone, 23 novembre. — Quiconque suit avec attention les menées mystérieuses des agents étrangers qui provoquent ou orientent dans la mesure du possible les conflits sociaux de Catalogne retrouve au sein des comités bolchevistes et anarchistes les mêmes individus employés de 1914 à 1918 pour les services de l'espionnage allemand, que dirigeait l'ambassade du kaiser à Madrid.

L'Allemagne poursuit en Espagne l'exécution d'un plan bien déterminé : créer un désordre social lié à celui de la Russie et capable de gangréner par infiltration la France et l'Angleterre, de hâter ainsi la révolution politique chez les vainqueurs afin d'arriver, sinon à faire réviser le traité, du moins à rendre impossible son exécution, en enlevant aux alliés les moyens d'en imposer le respect par la force; en entretenant en Espagne une agitation bolcheviste intense, l'Allemagne veut aussi arrêter son évolution économique et faciliter la réapparition de ses produits sur le marché espagnol. L'Allemagne se sert, en 1920, comme en 1916, des agents les plus divers : anciens ambassadeurs, commerçants propagandistes des idées communistes.

Les agents connus pendant la guerre de toutes les ambassades alliées en Espagne organisent, avec les meneurs du Syndicat unique, les grèves révolutionnaires, qui compromettent si gravement l'essor économique de la Catalogne. A ces quelques Allemands, il faut ajouter le Russe G..., commerçant en bois précieux, qui reçoit de la Russie des Soviets une volumineuse correspondance, épave des armées du tsar, G... fut de longs mois prisonnier en Allemagne.

Le prince de Ratibor, l'ancien ambassadeur dont la France demanda et obtint en 1918 l'expulsion du territoire espagnol, vient en Espagne pour y marier une de ses filles. Il eut alors avec le syndicaliste Salvador Ségui, meneur jouissant d'une grande autorité sur les masses ouvrières, une longue et cordiale entrevue. Il se mit également en rapport avec un ancien député républicain qui dirige à Madrid un journal que notre pays a l'honneur de compter au nombre de ses ennemis. Il conféra enfin dans le plus grand secret avec le président d'une vaste association catalane qui joue un rôle considérable dans les conflits sociaux en cours.

A Barcelone, les Allemands d'Espagne poursuivent, deux ans après l'armistice, avec un but différent, la mise en exécution du plan d'agitation sociale échafaudé pendant la guerre. Ils obtiennent depuis quelques mois des résultats assez dangereux pour que le gouvernement espagnol s'en effraye et sente la nécessité d'agir.

Berlin et Moscou ne sont plus d'accord

Copenhague, 23 novembre. — Les « Isvestia » publient une note de M. Kopp au ministre des affaires étrangères de l'Allemagne. Cette note dit qu'en raison du refus d'autoriser l'entrée des experts soviétistes en Allemagne, où leur présence est nécessaire pour organiser l'échange commercial, la **Russie soviétiste annule toutes les commandes et refuse d'accepter les marchandises déjà fabriquées.**

Les souverains espagnols à Paris

Paris, 23 novembre. — Le roi et la reine d'Espagne ont déjeuné à l'hôtel Meurice. La reine s'est ensuite rendue dans les grands magasins de nouveautés pour y faire des achats, cependant que le roi travaillait avec M. Quinones de Leon. Les souverains ont dîné à l'hôtel Meurice et assistent ce soir à la représentation du « Retour » à l'Athénée.

Les legs de l'impératrice Eugénie

Londres, 24 novembre. — D'après le testament de l'impératrice Eugénie, la valeur des biens mobiliers qu'elle possédait en Grande-Bretagne est de 221,622 livres. Sa fortune totale s'élevait à 2 millions de livres, environ 100 millions de francs. On relève parmi ses legs : 50,000 fr. à la ville d'Ajaccio, 20,000 fr. à l'hôpital français de Londres, 100,000 fr. pour le fonds de restauration de la cathédrale de Reims. Elle a légué le gros de sa fortune personnelle en parts égales à ses exécuteurs testamentaires, le prince Victor Napoléon, le duc de Berwick, le duc d'Albe et la duchesse de Galisteo et Tamames.

Coups de revolver à une réunion de libertaires

Paris, 24 novembre. — Au cours d'une réunion des libertaires à l'hôtel des Sociétés savantes, à laquelle assistait M. Sébastien Faure, plusieurs coups de revolver ont été tirés. Un des assistants, un jeune étudiant de quinze ans, a été blessé légèrement.

Un cheminot volait dans les trains

Paris, 23 novembre. — A la suite d'une longue surveillance, on a arrêté en flagrant délit un employé de la Compagnie du Nord, Maurice Pontus, trente-deux ans, qui, son service terminé, circulait dans les grands express en partance et s'emparait de sacs à main ou de valises déposées dans les filets ou pour marquer les places dans les compartiments. Malgré une perquisition opérée chez lui, qui amena la découverte d'un certain nombre de valises dérobées, Pontus niait les faits; mais il dut avouer lorsqu'une bague en or qu'il portait au doigt fut ouverte devant lui et qu'il y lut à l'intérieur une inscription gravée indiquant le nom de la propriétaire, qui était l'une des victimes.

NOS CONTES INÉDITS

Le dernier mot

A Biarritz, en remontant ce matin-là de la plage, Robert Dolbière bougonnait; il pensait à Lucienne : « Elle aurait

BORDEAUX

A propos de l' "Arbre d'Or" au Jardin-Public

La protestation du Pin

Moi, me mettre au Jardin-Public,
Ainsi qu'une plante de serre ?
Me fixer dans un coin de terre
Entre une statue et un flic ?

Moi le landais, moi le sauvage,
Me déguiser en citadin,
Et pousser dans le voisinage
D'un palmier ou d'un romarin ?

M'enfermer là, entre des grilles,
Et figurer pour les bourgeois,
En leur fabriquant des aiguilles
Dont ils se piqueraient les doigts ?

Grandir dans une plate-bande,
Comme un vulgaire mimosa,
Moi, le farouche pin des Landes !
Tout, Diou biban, plutôt que ça !

Qui donc veut me donner ce rôle
De figurant dans un jardin ?
Vraiment suis-je un arbre si drôle ?
Me prend-on pour un cabotin ?

Jamais, jamais ! je suis trop digne
Pour accepter ce triste emploi !
Bordeaux se passera de « pignes »
Et je demeurerai chez moi !

Je ne suis point un inutile;
Et j'en sais d'autres — que pourtant
On laisse toujours bien tranquilles —
Qui ne pourraient en dire autant !

S'il faut, pour votre symétrie,
Un arbre qui l'achèvera,
Contentez-vous, je vous en prie,
De ces végétaux d'apparat.

Quant à moi, le pin maritime,
Il me faut dautres horizons
Et je n'ai pas la moindre estime
Pour vos pelouses de gazon.

Et si l'on m'inflige l'injure
De me planter dans ce terrain,
J'en refuse la nourriture
Et fais la grève de la faim !

René DASTARAC.

Le voyage d'Alphonse XIII

Le roi d'Espagne, venant de Paris, passera jeudi matin, à 2 h. 30, en gare de Bordeaux-Saint-Jean, rentrant en Espagne.

A la Banque de France

M. Rafel, contrôleur principal de la succursale de Bordeaux de la banque de France, est nommé directeur de la succursale de Draguignan.

Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux

La chaire d'histoire naturelle de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux est transformée en chaire de zoologie et parasitologie. La chaire de matière médicale de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux est transformée en chaire de botanique et matière médicale.

M. Mandoul, agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé, à dater du 1er décembre 1920, professeur de zoologie et de parasitologie à ladite Faculté.

M. Beille, professeur de matière médicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé professeur de botanique et matière médicale à ladite Faculté.

Hospices civils de Bordeaux

Une consultation pour les maladies de poitrine aura lieu désormais tous les vendredis matin, à neuf heures, à l'hôpital Saint-André.

Les malades (hommes ou femmes) désirant être admis au sanatorium de Pessac devront se présenter à cette consultation pour leur admission.

Cours d'adultes de la Société philomathique

Suivant l'usage consacré depuis l'organisation de ses cours d'adultes, qui ont apporté leur si généreuse et féconde contribution au développement de l'instruction et de l'enseignement artistique, industriel et commercial à Bordeaux, la Société philomathique avait convié mardi soir les autorités bordelaises à visiter les études fonctionnant à ce moment. Ses soixante-dix-huit classes sont en effet réparties pendant la semaine à diverses heures de la soirée.

M. Duthil, président de la Société, qui avait à ses côtés MM. Jacob de Marre, ancien président; Caména d'Almeida, vice-président; L. Privat, secrétaire général; Boubès fils et Desse, secrétaires adjoints; Pancol, commissaire des dépenses; Alfred Béon, ingénieur, membre de la commission des classes; Talboom, archiviste; Lacaze, directeur des cours, et Escurat, surveillant général, a fait à ses invités les honneurs du bel établissement de la rue Saint-Sernin, malheureusement bien trop exigu aujourd'hui en raison du développement et du succès hautement justifié de l'institution créée par la Société Philomathique.

Sous la direction de MM. P. Lacaze et Escurat, qui leur ont fourni des renseignements techniques du plus vif intérêt, M. le général en chef de Pouydraguin, qu'accompagnait son officier d'ordonnance M. le capitaine Beker; M. Thamin, recteur; M. Barrès, représentant la Chambre de commerce; M. Lopès-Dias, inspecteur de l'enseignement technique, et d'autres notabilités locales ont parcouru les salles où les élèves étaient au travail.

Arts décoratifs, ébénisterie, dessin géométrique (1re et 2e années) préparatoire à l'industrie; dessin de machines, langue allemande; coupe des pierres; coupe des bois de menuiserie; dessin de menuiserie industrielle; coupe des bois de charpenterie; traitement des vins (1re année), etc., ont été successivement l'objet de l'attention très intéressée des visiteurs. Ils ont ainsi constaté, une fois de plus, l'importance des cours que suivent 2,500 élèves environ, parmi lesquels plus de cent militaires, — les bienfaits de l'enseignement donné, et la compétence et le dévouement du directeur, des maîtres et des collaborateurs à tous les degrés de la Société Philomathique dans cette belle œuvre.

Tous ont été largement et sincèrement félicités.

Tourny-Noël

(26e année)

« Tourny-Noël » prépare à son fidèle public de nouvelles surprises et des pages sensationnelles. Une couverture dessinée spécialement par le maître Jules Cheret; des silhouettes bordelaises du monde, des théâtres, de la rue; des estampes et dessins, des textes de nos premiers humoristes assurent l'enlèvement rapide de ce numéro comme de tous les précédents. On sait qu'ils sont introuvables à prix d'or.

Les amateurs retiendront leur exemplaire à la Salle des dépêches. Ils seront servis dans l'ordre d'inscription.

EMPRUNT 1920

Nous devons tous souscrire à l'Emprunt

La Direction du **PETIT PARIS**, qui réserve à cette souscription la totalité de la recette du 25 novembre, vient, en outre, assurer à ses clients la possibilité d'y participer à des conditions particulièrement avantageuses. (Voir en quatrième page.)

Le nouveau régime des chemins de fer

Paris, 23 novembre. — M. Henri Lorin a déposé sur le bureau de la Chambre son rapport supplémentaire sur le projet de réorganisation des chemins de fer. Nous en détachons les passages suivants :

« Quant au rachat, les Compagnies exposent qu'une période de sept années est la plus courte qu'on puisse envisager pour un essai du nouveau régime. C'est celle qui a toujours été adoptée pour les calculs relatifs à l'exploitation des chemins de fer. Il serait donc acceptable que les conditions de rachat soient maintenues pendant cette période ce qu'elles sont d'après le cahier des charges, afin que l'expérience soit démonstrative et que les réseaux, d'autre part, à l'abri d'une menace immédiate de rachat, soient invités, tout de suite, à améliorer leur exploitation. Le conseil supérieur des chemins de fer restera libre de prescrire aux réseaux les dépenses conformes à l'ensemble des intérêts nationaux dont il sera le porte-parole.

» Si le régime aujourd'hui instauré ne donne pas satisfaction, le conseil supérieur pourra étudier un régime remanié des transports comportant au besoin des statuts nouveaux pour les Compagnies, l'introduction d'actions attribuées au personnel ou à l'Etat créancier et une transformation des réseaux de l'Etat.

» La commission estime que le moment n'est pas à une telle discussion qui serait propre aujourd'hui seulement à retarder la mise en vigueur du régime stable attendu par tous. Les réseaux n'ont pas accepté l'idée de reporter sur les fonds communs une partie des charges résultant de la construction des lignes nouvelles, ni de recourir à une avance de ces mêmes fonds pour combler partiellement au moins les insuffisances de recettes. La commission rappelle qu'elle a accepté le principe de l'équilibre entre les réseaux et les dépenses, elle en tient. Elle veut cependant signaler que cet équilibre peut être obtenu par d'autres moyens que la majoration des tarifs, notamment par des économies.

Au camp de Saint-Sulpice

Dans notre numéro du 20 de ce mois, en parlant de l'affaire Croquet, nous avons fait allusion à une escroquerie qui aurait été commise au préjudice de l'intendant militaire du camp de Saint-Sulpice.

Il convient de préciser que le fait — qui ne peut avoir aucun caractère injurieux pour l'honorable fonctionnaire victime de sa confiante générosité — s'est passé avant l'entrée en fonctions du directeur actuel du camp, M. le sous-intendant militaire Dubois, par conséquent, sous un autre directeur que lui.

Le GANT PERRIN, A LA CHEVRETTE, informe sa clientèle qu'un ESCOMPTE de 10 % sera consenti sur les prix marqués, à tout acheteur, pendant la journée du 25 novembre, dont la recette sera versée à l'EMPRUNT NATIONAL.

Le feu rue de la Trésorerie

Un commencement d'incendie s'est déclaré, mardi matin, vers dix heures et demie, 38, rue de la Trésorerie. Le feu, qui avait pris naissance dans la cave, a été promptement éteint par les locataires et les voisins.

Les dégâts sont sans importance.

Les pompiers accourus au premier appel n'ont pas eu la peine de mettre leur matériel en batterie.

Victimes de leur imprudence

Vers six heures et demie, mardi soir, le manœuvre Mamadou-Dialo, demeurant rue Dalon, 26, ayant voulu descendre d'un tramway en marche, à l'angle des rues Dauphine et Saint-Sernin, est tombé sous la remorque, qui lui a écrasé le pied gauche. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André, où il est soigné salle 11.

— Mardi encore, M. Pierre Siballe, âgé de soixante ans, demeurant rue Emile-Fourcand, en voulant monter dans un tramway en marche, a mal calculé son élan, et a fait une chute sous la remorque. Il a été grièvement blessé à un genou et au pied gauche. On l'a admis à l'hôpital Saint-André, salle 18.

On ne cesse de recommander aux gens de s'abstenir de monter dans les tramways non arrêtés ou d'en descendre. Quand donc ce sage conseil sera-t-il écouté ?

Etrange procédé

Le verrier Georges Defrain allait prendre son travail, mardi soir, à la verrerie située 50, rue de la Faïencerie. Comme l'heure de la reprise de l'ouvrage était passée, Georges Defrain fut pris à partie par un contre-maître. Ce dernier ne se contenta pas d'adresser — comme il aurait dû se borner à le faire — des observations au retardataire, il prit un tube de fer et en frappa Defrain à la tête et sur les épaules.

L'ouvrier verrier a déposé une plainte contre le brutal personnage.

Les vols

Mardi, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, un filou s'est introduit chez M. Maxime Martineau, rue Sainte-Catherine, 230, et y a soustrait une somme de 200 fr. placée en évidence sur une étagère de l'armoire. La serrure de ce meuble a été forcée.

— Des cambrioleurs sont entrés chez M. Adrien Espinasse, ajusteur, demeurant 9, rue Audubert, et y ont volé une somme de 400 fr. serrée dans le tiroir d'une armoire non fermée à clé.

— Un représentant de commerce de la rue d'Ornano a été arrêté sous l'inculpation de vol de 20 nappes d'une valeur de 500 fr., vol commis à bord du vapeur « Ortegal », où ledit employé de commerce était embarqué.

Le feu

Un commencement d'incendie s'est déclaré mardi soir, vers sept heures, au premier étage de la maison 86, rue Sainte-Catherine, habitée par M. Joffre, confiseur. Le feu avait pris naissance dans une poutre placée au-dessous de la plaque du foyer.

Les pompiers ont conjuré tout danger au bout d'une heure de travail. Les dégâts sont évalués à 500 fr. environ.

Collision

Une collision s'est produite mardi, à l'angle des rues d'Arès et Saint-Sernin, entre un tramway et une auto-pompe. Sous la violence du choc, le tram déraila et alla enfoncer la devanture d'un débit.

Pas d'accident de personne.

Au Palais

COUR D'APPEL 4e CHAMBRE

Présidence de M. GISBERT, président

LE CAS DE L'ANCIEN ADJOINT AU MAIRE DE PERIGUEUX

La 4e chambre de la cour a rendu mardi son arrêt dans l'appel interjeté pa. M. Delagrange, ancien adjoint au maire de Périgueux, contre un jugement du tribunal de cette ville, auquel il opposait l'exception d'incompétence.

L'arrêt dit que, quoi qu'il ait pu être fait pour garder un caractère privé à la réunion où M. Delagrange prononça les paroles qui ont provoqué l'ouverture d'une information pour provocation de militaires à la désobéissance, cette réunion fut incontestablement publique, en raison du nombre de personnes étrangères au Syndicat qui purent y assister.

Dans ces conditions, la cour déclare la juridiction correctionnelle incompétente, et réforme donc la décision du tribunal correctionnel de Périgueux.

L'affaire aurait dû ainsi venir devant le jury, mais le bénéfice de la prescription est acquis à l'appelant.

COUR D'APPEL (1re Chambre)

Présidence de M. CUMENGE, premier président

UN PERE DE VINGT-DEUX ENFANTS

La première chambre de notre cour était appelée à se prononcer sur un appel assez curieux. Un riche habitant de notre département a eu vingt-deux enfants, soit légitimes, soit naturels, et il a reconnu tous ces derniers.

Cette nombreuse famille vivait parfaitement en paix quand le père, ayant atteint l'âge de quatre-vingt-huit ans, certains de ses actes concernant l'administration de ses biens firent ouvrir contre lui une instance en interdiction. Et le tribunal de l'arrondissement dans lequel est situé le domicile de ce père de vingt-deux enfants prononça l'interdiction demandée.

L'octogénaire n'accepta pas cette décision : il vint devant la première chambre de la cour, soutenant qu'il était en pleine possession de ses facultés et toujours habile à une bonne administration de ses grands biens.

Or, aujourd'hui, alors qu'elle allait rendre son arrêt, la cour a reçu la nouvelle que l'appelant était mort samedi. Dans ces conditions, l'affaire a été purement et simplement rayée du rôle.

Le plus malin qui réfléchit sans fin avant de souscrire ressemble au plus sot qui croit que les affaires de la France ne le concernent pas.

Informations

Les théâtres et l'emprunt pour la journée du 25 novembre

Les recettes intégrales qui seront faites jeudi en matinée et en soirée, dans les théâtres, music-halls et cinémas de Bordeaux, seront versées à l'Emprunt de la reconstitution nationale.

Le chiffre en sera totalisé, et la presse en fera connaître le montant.

Le public bordelais ne manquera pas d'assister aux belles représentations qui seront offertes ce jour-là en matinée et soirée dans tous les théâtres, music-halls et cinémas, certain à l'avance d'applaudir à de beaux spectacles, et de contribuer à une œuvre de relèvement national.

Assister aux spectacles le 25 novembre, c'est souscrire à l'Emprunt.

Puériculture

Les cours de puériculture reprendront le jeudi 25 courant, à quatre heures précises de l'après-midi, 75, rue Montméjean, à la Crèche de la Bastide, sous la direction du docteur Cadenaule.

La séance aura lieu sous la présidence de M. Boucher, inspecteur d'Académie, assisté de Mme Autiol, inspectrice primaire.

Pour sauver le site de Bayonne

Dans le « Figaro » d'hier mardi, M. André Geiger publie un nouvel appel éloquent adressé à tous ceux qui aiment Bayonne afin que nulle atteinte ne soit portée non seulement aux remparts mais encore au « site » en qui resplendit la beauté de la ville. Cet appel est le complément du premier article que publia M. André Geiger le 2 octobre dernier.

« Je crains, écrit notre distingué confrère faisant allusion à ce premier article, je crains de m'être insuffisamment expliqué lorsque je lis l'important et très aimable article que le doyen des journaux de la région basque, « le Courrier de Bayonne, a bien voulu consacrer à l'article du « Figaro ». Notre confrère a raison de constater que peu de touristes vont se promener sur les remparts, mais il ne s'agit pas de sauver les remparts en eux-mêmes. Il s'agit de sauver la vue d'ensemble merveilleux du décor historique et beau que forme la ville de Bayonne ceinte de ses grands arbres et de ses vieilles murailles avec sa ligne de maisons multicolores et les flèches de sa cathédrale telle qu'on l'aperçoit de l'extérieur de l'enceinte, quand on y arrive par la route ou par le tramway de Biarritz et là (le « Courrier de Bayonne » n'y contredira pas), ce sont des milliers et des milliers de visiteurs qui passent chaque année et qui admirent.

Précisons, il faut respecter les remparts. Non pas tous les remparts évidemment dont une grande partie sera sacrifiée à l'entension de la ville sans aucun dommage pour sa beauté, seulement la partie qui s'étend du château vieux à la porte d'Espagne, il faut les respecter, mais cela ne suffit pas. Il faut en outre laisser libres de toutes constructions, même de villas, les abords de cette partie respectée des remparts. Il faut que l'espace occupé actuellement par le vélodrome et par l'ouvrage à cornes de Saint-Léon reste à l'état de parc le plus naturel possible comme il l'est actuellement; il faut que de la route qui longe la ville les regards puissent aller à l'ensemble de la ville sans rencontrer un seul obstacle. C'est cela et tout cela qui constitue le « site » la « vue d'ensemble », le « panorama » (appelez-le comme vous voudrez) de Bayonne, c'est cela qui doit rester — selon la devise de la cité — éternellement impollué !

Un seul mot pour finir. La transformation de Bayonne va entraîner l'étude de problèmes secondaires qui intéressent sa situation et sa vie esthétiques en dépendance du problème vital des remparts : le transfert du musée Bonnat dans un édifice plus important. La création du musée basque réclamée par tous les traditionalistes de France et de Navarre, l'édification d'un théâtre de la Nature, la « percée » de la cathédrale, l'acquisition par la ville du Château-Vieux, dont l'administration militaire ne fait pas grand chose et qui pourrait devenir l'asile des collections historiques et régionales.

La beauté de Bayonne est en plein épanouissement. Bayonne peut devenir une des première « ville d'art » de notre pays. Plus que jamais il faut veiller sur ses trésors.

Puissent les courageux efforts de son Conseil municipal, unis autour de MM. Castagnet, maire; Frois et Behotéguy, adjoints, être secondés en haut lieu auprès des pouvoirs publics par M. Ader, déjà nommé; M. Léon Bérard M. Bonnat, le vénérable directeur de notre « ville des beaux-arts; M. Charles-Henri Besnard, architecte des monuments historiques, et le sénateur Le Barillier et tous les représentants qualifiés, au Parlement ou ailleurs, du pays basque et pyrénéen !

Qu'ils achèvent de sauver Bayonne !

Communications

SOCIETES ARTISTIQUES

CERCLE ORPHEONIQUE DE BORDEAUX. — Cette Société célèbre la fête de Sainte-Cécile le dimanche 28 novembre, dans l'église Saint-André.

La messe de César Franck sera interprétée par le Cercle Orphéonique, avec le concours de la Schola Cantorum (chœur de dames), sous la direction de M. Albert Bartz.

La répétition générale aura lieu le samedi 27 courant, à 20 h. 30, à la cathédrale.

COURS ET CONFERENCES

FEDERATION SPIRITE LYONNAISE. — Dimanche 28 novembre, à 15 heures, salle de l'amphithéâtre de l'Athénée municipal, conférence par M. J. Maleze, secrétaire de la Fédération spirite lyonnaise. Sujet : « Le spiritisme, sa puissance morale et sociale. » Entrée gratuite.

GROUPE BORDEAUX-MIDI. — Vendredi 26 courant, à 20 h. 30, conférence sous les auspices de l'Union catholique du personnel des chemins de fer, au siège social du groupe de Bordeaux-Midi, 19 bis, rue Buhan (près de l'église du Sacré-Cœur). Le conférencier, le Père Dieuzayde, traitera le sujet : « La classe ouvrière sous la Terreur à Bordeaux. » Entrée gratuite. Les dames sont admises.

CHOCOLAT DEVINCK

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Jeudi, à 8 heures, soirée de gala à l'occasion de l'Emprunt National : reprise de « la Tosca », avec le concours de Mlle Marcelle Demougeot, de l'Opéra; de M. Henri Albers, de l'Opéra-Comique, considérée comme Scarpia de notre époque, et de l'excellent Cavaradossi; le ténor Fernand Lemaire, de MM. Ricard, Cormerais, Darolles. Le spectacle sera terminé par « les Erinnyes », de Massenet, avec Mlle Mady Pierozzi, Mlles A. Del Fa, Mimar et le corps de ballet.

Vendredi, en soirée de gala, « Manon », avec M. Francell, Mlle Marie Tissier, M. Raynal, M. Lasserre, M. Ricard, etc. Ballet du Roy.

Samedi, en soirée, « Lakmé » et le grand ballet « Javotte ».

Dimanche, en matinée, « le Barbier de Séville » et « les Erinnyes ».

Dimanche, en soirée, « Carmen ». Locations ouvertes.

— Après le grand succès remporté par « Polyeucte », donné ces jours-ci dans notre ville, par la Société des grandes représentations classiques, nous sommes heureux d'annoncer que la deuxième manifestation du cycle classique 1920-2921 aura lieu au Grand-Théâtre le jeudi 2 décembre, en matinée, et comprendra « Britannicus », tragédie en cinq actes, de Jean Racine, avec le concours d'artistes de la Comédie-Française.

La location ouvrira dimanche, à 10 heures.

APOLLO-MUSIC-HALL

Deux numéros nouveaux s'ajoutaient mardi soir au programme de music-hall de l'Apollo : deux acrobates, les Lelia et Williams, et un danseur, M. Hamel, dont on apprécia justement le répertoire varié. Le spectacle se trouvait ainsi « corsé » pour la grande joie du public, qui n'a pas ménagé aux artistes les applaudissements chaleureux.

Jeudi, en matinée à 2 h. 30, en soirée à 8 h. 30, carnets d'abonnement et billets de publicité reçus, deux représentations extraordinaires dont la recette sera versée intégralement à l'Emprunt. On assistera à deux beaux spectacles tout en contribuant à une œuvre patriotique.

Vendredi, premier grand gala de la saison, Polin, le premier comique de Paris, douze vedettes et grandes attractions. Matinées jeudi, samedi et dimanche.

Location : vente des carnets d'abonnement bureau Apollo. Téléphone 31-17

THEATRE DES BOUFFES

Jeudi, en matinée à 2 h. 30, « la Demoiselle du Printemps »; en soirée à 8 h. 30, « les Cloches de Corneville », avec F. Caruso. A Chambon, Lya Cedès, Jane Lacoste, René Gamy, Mario, Paul Darnois, Mme Lejeune, Marcelly et Mlle Lucy Raymond. Le produit des deux recettes, matinée et soirée, sera versé intégralement à l'Emprunt.

Vendredi Mme Tariol-Baugé dans « les Saltimbanques », qui seront joués également samedi et dimanche, matinée et soirée.

MATINEES DRAMATIQUES ET MUSICALES

Première matinée dramatique et musicale organisée par Mlle Jacqueline Ramat, M. Willy Garrigue et M. Paul Berthelot, jeudi 25 novembre, à trois heures, à l'Alhambra. Au programme, scènes de Molière, Beaumarchais, Maurice Donnay, en costumes et dans les décors, avec le concours de Mmes Gony, Andrée Martin, MM. Cortz et Lamarque, exécutions de Marivaux, Swift, Flaubert, Jean Richepin, G. Auriol, Lamvick, etc. Mlle Jacqueline Ramat chantera des morceaux de « la Servante » de Pergolèse et du « Tableau parlant » de Grétry. Pour terminer, un film à l'écran.

TRIANON-THEATRE

Mercredi et jeudi dernières représentations du formidable succès « la Présidente ». Ce très amusant vaudeville est interprété de remarquable façon par MM. Dorival, Coquelet Gautier, Guise, Vieuille, Adriani, Mmes Charlier Boyer, Ivanne, etc. Jeudi, matinée et soirée, deux galas exceptionnels en faveur de l'Emprunt national. Se hâter de retenir ses places à la location, de 2 à 6 heures, à cause de l'affluence.

SCALA THEATRE

Le rire est le propre de l'homme et surtout des spectateurs de la revue « Tu viens, dis ? », qui détient tous les records de l'hilarité, avec trois heures d'un spectacle étourdissant de bric. Il faut avoir vu ça. Location sans frais.

ALCAZAR

Samedi et dimanche, « En Grève », drame social en sept tableaux. Ce drame a eu un retentissement énorme dans les pays miniers. Il faut aller l'applaudir à l'Alcazar Mercredi 1er décembre, gala des Anciens de la Gironde, « le Barbier de Séville », opéra-comique. Brillant intermède.

SOCIETE DE SAINTE-CECILE

Avec Mme Suzanne Cesbron, dont les succès mémorables aux Grands Concerts classiques de Paris, Londres, Madrid, Lisbonne et La Haye ont grandi la notoriété acquise sur la scène du théâtre national de l'Opéra-Comique, ce concert comporte une audition de la grande violoniste Noëla Cousin, qui donnait naguère à Paris, avec M. Francis Plauté, une suite de récitals où son art précis, sa virtuosité impeccable et surtout son admirable aptitude à l'interprétation compréhensive de la pensée musicale, soulevèrent l'enthousiasme.

Avec de tels éléments et le beau programme symphonique que nous avons déjà publié, ce deuxième concert sera l'un des plus artistiques qui aient été donnés à Bordeaux.

La location s'ouvrira dès jeudi matin 10 heures, au bureau spécial sous le péristyle du Grand-Théâtre, côté rue Esprit-des-Lois; vendredi, de 10 à 15 heures; samedi matin, jour du concert, de 10 heures à midi.

ANCIENS DE LA GIRONDINE

Samedi 27 novembre, à midi, banquet annuel de la Société dans les salons du restaurant l'Aiglon, rue Porte-Dijeaux, 45, sous la présidence de Mme Cora Laparcerie et de M. Félix Galipaux, membre d'honneur de la Société. Inscriptions reçues chez M. Blanqué, secrétaire, rue Porte-Dijeaux, 34, jusqu'à vendredi soir inclus.

OLYMPIA-CINEMA-PALACE

« Miarka », de Jean Richepin. Ce sont les dernières. Jeudi, en matinée et soirée, pour la dernière fois, « Miarka », le célèbre roman de Jean Richepin, interprété par l'auteur et l'inoubliable Réjane; « la Cité perdue », de l'épisode (l'éléphant sauvage); « Actualités mondiales », etc. Location : Téléphone 13-38.

THEATRE GIRONDIN (Chemin de Pessac)

Jeudi : 5 Gentlemen maudits, Grand Jeu, chant.

SAINT-PROJET-CINEMA

Jeudi, la Fille de l'Autre, la Cité Perdue, etc. Vendredi, la Vipère, avec Fr. Bertini.

SPECTACLES du 24 novembr

GRAND-THEATRE. — 8 h. : Les Barbares.
APOLLO. — 8 h. 30, Music-hall.
BOUFFES. — Relâche.
TRIANON. — 8 h. 30 : La Présidente.
SCALA. — 2 h. 30 : Tu viens, dis! revue.
SKATING. — 3 h. Patinage; 8 h 30, Bal. Patin.

Echos Mondains

MARIAGES

A la mairie du neuvième arrondissement, à Paris, a été célébré le mariage de M. Yves Busser, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre, fils de notre éminent collaborateur Henri Busser, compositeur de musique, professeur au Conservatoire, chef d'orchestre à l'Opéra, et de Mme Henri Busser, avec Mlle Christiane Alexandre, fille de M. Armand Alexandre, maire adjoint du neuvième arrondissement, et de Mme Armand Alexandre. Les témoins du marié étaient M. Francis Sicard, statuaire, et M. Georges Bénard, banquier; ceux de la mariée, M. Guillaume Chastenet, sénateur, et M. Edmond du Mesnil, directeur du « Rappel ». La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux en l'église Notre-Dame-de-Lorette, en présence d'une affluence nombreuse d'amis, appartenant au monde des arts, des théâtres, de la littérature et de la politique.

Est-ce un accident ?

Un attroupement considérable risquant de gêner la circulation s'est produit hier autour de deux voitures automobiles arrêtées face à face, capots ouverts. Les deux chauffeurs dissertent passionnément. Renseignements pris il s'agit simplement de la démonstration que fait l'un d'eux à son confrère devant la foule pressée et attentive des merveilleux avantages en désencrassage et en économie d'essence qu'il obtient de l'auto-injecteur MM. installé sur son moteur.

Société de l'auto-injecteur MM., 18 et 20, rue des Chênes-Lièges, à Bordeaux.

Crème Eclipse POUR CHAUSSURES
Dépôt pour la vente au Commerce : 20, Rue Bouffard, BORDEAUX

MACARONIS et NOUILLES fraîches vendues tous les jours **1 fr. 75** le demi-kilo : **Maison CERRUTI**, 19 à 23, rue Voltaire.

Faites-vous ONDULER et COIFFER chez HENRY, 46, Chapeau-Rouge. T. 10-71.

Place Gambetta, 13-14 (angle Porte-Dijeaux)
MESNARD
CANDELABRES électriques de style

Tél. 35.16. **MARIAGES** 30, rue St-Maur, B.
Louez les plus **BELLES AUTOS** chez FAULKNER

TOUS SYSTEMES DE DENTIERS
Fabrication et adaptation parfaites. — Réparations immédiates 14 bis, pl. des Gds-Hommes. *Prix modérés*

DIVORCES (En tous Pays) Cabt DE VERTURY Ex-Pr de la Sûreté et Pr en Droit, Dre 24, rue Rohan (Tél. 20.29) Bordeaux.

ÉTAT CIVIL

DÉCES du 23 novembre

Vittoria Gimenez, 8 ans, rue des Capérans, 19.
Jean Costet, 42 ans, r. du Puits-Descazeaux, 18.
Auguste Couzy, 48 ans, c. de la Somme, 330.
Vve Annès, 77 ans, rue Barreyre, 133.
Vve Pierré, 79 ans, rue du Mirail, 22.
François Briau, 84 ans, rue Darnal, 5.

ERRATUM. — Dans la liste des décès du 21 novembre, au lieu de Mme Larroudé, 75 ans, lire : Mme Larroudé 65 ans, rue Marsan, 38.

Soyez prévoyants : pensez au vestiaire d'hiver Teinturerie ROUCHON. Tél. 15-10

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve H. Lavau, ses enfants et petits-enfants; Mlle L. Lavau, les familles Casteur, Moreau, Mallet, Juette, Daplly, Bouchennot et Frugère prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Henri LAVAU,
entrepreneur de peinture,

leur époux, père, beau-père, grand'père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, qui auront lieu le jeudi 25 courant, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à sept heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve François Briau, née Domecq, M. et Mme Louis Briau, la famille Domecq prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. François BRIAU,

qui auront lieu le jeudi 25 courant, en l'église Notre-Dame.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, rue Darnal, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres municipales, 11, rue de Belfort

CONVOI FUNÈBRE M. Fernand Gaillard et Mme, née Laplace; M. René Gaillard et Mme, née Seigneurin, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean GAILLARD,

leur père, beau-père et grand-père, qui auront lieu le jeudi 25 novembre.

On se réunira hôpital Saint-André à douze heures trente, d'où le convoi funèbre partira à treize heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Daniel Courtois et leur fille, les familles Monbrun, Capbral, Couteau, Rampal, Montpellier, Audebert, Petit, Oliveau, Delpias de Bouloz, de Saint-Just prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Charles COUTEAU,
née Gabrielle CRUEGE,

décédée à Pessac, le 23 novembre,

leur mère, grand'mère, sœur, nièce et cousine, qui auront lieu le jeudi 25 novembre, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira salle d'attente de cette paroisse à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme A. Labat et leurs enfants, M. et Mme E. Desbordes, M. et Mme E. Anglada, les familles Mme veuve Durand et ses enfants, Dupeyron et ses enfants, Mme veuve Labat et ses enfants, et Boufartigue prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve LABAT-JESBORDES,

leur mère, belle-mère, grand'mère, bisaïeule, belle-sœur et tante, qui auront lieu le jeudi 25 novembre, en l'église Saint-Amand de Caudéran.

On se réunira à la maison mortuaire, 238, avenue de la République, à deux heures, d'où le convoi partira à deux heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Trianot, sage-femme; les familles Trianot, Bruneteau, Marchet, Charruau, Barthélemy et Chagnaud remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Emile TRIANOT,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite le samedi 27 courant, à neuf heures, dans l'église Saint-Victor, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mlle J. Latou, Mme veuve Latou, ses enfants et petits-enfants (de Paris), Mme et M. A. Escudey, Mme et M. G. Escudey et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve LATOU,

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur et tante, qui auront lieu le jeudi 25 courant, en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de La Teste, 33, à trois heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à trois heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

Petite Correspondance

— Zea 3513, Bx. — 1. Non. — 2. Non.

— Marennes, Henri Broca. — 1. Oui. — 2. Trois ans.

— Privas, B. Lachaize. — Oui, écrivez à la sous-intendance.

— Taillebourg, E. S. — L'information financière, 10, place de la Bourse, Paris.

— E. B., 10. — S'adresser à la préfecture.

— Une Poitevine. — Oui, s'il était votre soutien. Demander à la mairie.

— H. P., rue Brascassat. — 1. Extrait de l'acte de naissance de votre mari à demander à la commune où il est né. — 2. C'est à la justice de paix qu'il faut demander la constitution de ce conseil de famille.

— 42.93, Ex-poilu. — 1. Oui, vous y avez droit. — 2. A la mairie.

— S. L. — Non, mais vous pouvez demander au tribunal d'augmenter votre pension, en raison de la cherté de la vie.

MAITRE-JACQUES.

:: TOUTE LA MODE ::
CE QUE L'ON PORTE
CE QUE L'ON VA PORTER
est une des plus intéressantes rubriques d'EVE. Elle vous informe, Madame, des dernières créations des grands couturiers. Elle est illustrée de superbes photos d'après nature.
Achetez EVE, journal idéal de la Femme. Le numéro, 50 centimes.

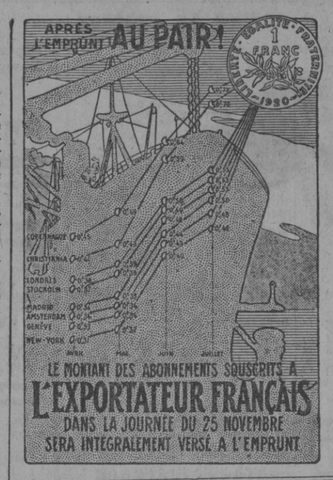

Souscrivez à l'Emprunt
en vous abonnant à
L'EXPORTATEUR FRANÇAIS
Direction régionale pour le Sud-Ouest
12, cours de Verdun, 12
Téléph. 26-18. BORDEAUX

FINANCES — COMMERCE — MARINE

BOURSE DE PARIS

du 23 novembre

BULLETIN FINANCIER

Marché calme, avec un volume d'affaires insignifiant. On est cependant un peu mieux disposé dans la plupart des cas. Au parquet, signalons la fermeté des Rentes françaises, des Banques et des Transports en commun. Fonds étrangers, indécis; baisse du Crédit égyptien; Métallurgiques, Charbonnages, peu traités; Navigations, hésitantes; Rio et Sucres, moins mauvais. En coulisse, la De Beers et les Mines d'Or font meilleure contenance; reprise des Pétrolifères, des Valeurs russes et des Mexicaines; Caoutchoucs, quelconques; Territoriales, délaissées; Maritimes, offertes. Au compartiment des changes, la livre est pl

EMPRUNT NATIONAL 6 %
NET D'IMPOTS PRESENTS ET FUTURS
ON SOUSCRIT sans frais A LA BANQUE JULES MOLINA
qui délivre immédiatement les titres
Achats et Ventes Bons Bélense, Rentes françaises, Ville de Paris, Crédit Foncier et toutes valeurs
Samedi 27, les Bureaux seront ouverts toute la journée
TOUS COUPONS SONT PAYÉS A PRÉSENTATION

SERVICE DE GROUPAGES
Arrivages et Départs journaliers
BORDEAUX-PARIS *et l'au delà et vice-versa.*
"MESSAGERIES MINOT"
BORDEAUX, 34, rue du Pont-de-la-Mousque
PARIS ..... 26, rue Nicolaï (XIIe).
PRIX TRÈS RÉDUITS

BANDAGES nouveaux Boucaud, 16, rue Faye, Marmande (Lot-et-Gar.).

C DES C
GRANDS BORDEAUX MOUSSEUX

DENTIERS GARANTIS, depuis 7 fr. la dent RUE SAINTE-CATHERINE, 119.

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). ECOULEMENTS, RETRÉCISSEMENTS. Traitement en une séance.
CLINIQUE WASSERMANN, 28, r. Vital-Carles, 28. BORDEAUX
Tous les jours jusq. 7 h. *Brochure et renseign. sur demande.*

6.000 FAISSONNATS CHENE GROSSE LIE livrables par minimum VINGT. Prix : 4 fr. 75, rendu domicile
BUCHES DE CHENE
Un mètre. Grosse quantité. Livrables immédiatem. Bordeaux. prix exceptionnel, pourrait traiter grosse quantité. Pour petite quantité, 110 fr. la tonne, rendu domicile, octroi en plus. S'adresser : 5, rue Porte-des-Portanets.

ON DEMANDE bonne à t. faire pour 2 personnes env. Bdx Ecr. Tirox, Ag. Havas, Bordx

RHUMS vieux Martinique 54° à 14 fr. 75; 40° 11 fr. 30 le litre, droits et taxe compris franco Bdx ou gare. Rosary, Havas, Bx

JEUNE fille, 24 ans, tr. commerciante, demande emploi caissière ou vendeuse p. colonies seulement. Références, fournirait caut. Ecr. Renac, Havas, Ex

DOMESTIQUE à tout faire demandée 20, r. Caussan. Référ. exigées.

FUTS VIDES
NEUFS, CHENE BOSNIE, 220 litres environ, bonne fabrication, 50 fr. l'un. S'adresser ou écrire BUISSON, 12, rue Vauban, Bdx.

10.000 fr. demandés pour extension commerce. Affaire sérieuse. Intérêt 10 %. Garanties. Ecrire Quellier, Ag. Havas, Bdx

A VENDRE Citroen 4 places, t. bon état, ou Renault neuve 10 HP, livraison de suite s'accord. Ecr. Bidaut, gara garant. S'ad. 25, r. Nicolas-Beaujon

A V. CAUSE DOUBLE EMPLOI CLEMENT-BAYARD 10 HP 4 cyl., marche parf., mécanisme très bon état, tr. b. pneus, capote, glace. Visible tous les jours. Prix Intéressant. Salanoubat, cycles, Lormont (Gde).

DESIRE louer appartement vide 4 pièces, loyer 2,500 fr. env. p. jeunes mariés, au besoin chez particulier ou pavillon Caudéran, Talence, Bec. à qui fera trouver. Bonnigue, 7, r. Bénatte.

AGENCE MARITIME demande employé de bureau au courant pour correspondance et conversation anglaise. Faire offre à Rowing, Agence Havas. Il ne sera répondu qu'aux lettres indiquant âge et prétentions.

MATÉRIEL A VENDRE
A neuf, bois 200 fr.; un met alésage 60 fr. Ecrire BALAIS, 46, allées de Tourny, 46, Bordeaux.

SULFATE DE CUIVRE-SOUFRES Charpentier, Brie-Sonnac, Ch.-In.

Mr demb. chambre chez personne seule. Ec. Riddle, Havas.

DACTYLO anglo-espagnol demande travail chez lui. Ecrire Rifely, Ag. Havas, Bordeaux.

MEUBLE à vendre 10 pièces, eau, gaz, élect. Ecrire : Rumpe, Ag. Havas, Bordeaux.

FUMIER. Suis acheteur. Ecrire SUPAU, à Barsac (Gironde).

A LOUER local pour entrepôt. Ecr. Rupert, Ag. Havas, Bx.

ON DESIRE louer maison meublée ou non, 9 ou 10 pièces. Lateulade, 17, all. Damour, 2 à 4 h.

CHARBONS coke, bois chêne, prix spécial jusqu'au 30 nov., vente avec rabais. 19, rue de la Devise

Bouviers, charretiers
avec familles nombreuses demdés. Ecr. Plou, Tustal, Sadirac (Gde).

CAMIONNETTES UNIC
1,500 kil., dernier modèle, état neuf, garanti, à vendre. BORDEAUX-CAMIONS, 189, rue Fondaudège, Bordx. — Téléph. 21-65.

SAURER 6 t., état neuf, garanti, à vendre. S'adresser : ROUYER, 75, rue Paulin, Bordx.

Les soufres gré
utilisés depuis 31 années, combattent merveilleusement Oïdium-Mildiou-Insectes. Notices, commandes : 7, rue Lafayette, Bordeaux. Usines à Bègles (Gironde). Téléphone 10.58.

A VENDRE Jeune chienne Fox, 15 mois, pure race. S'ad. 6, r. Judaïque, au 1er.

ON DEMANDE garçon de magasin au courant, jeune, actif, sér. références exigées Ecr. Remy, Agence Havas, Bdx

EMPLOYES magasins dem. p épicerie gros. CHENAL-COUS. TY et Co, 21, rue Ausone, Bdx

A V. superbe BAR, grand cours, long bail, petit prix. Brandissous, 20, rue des Etables, Bx (pl. de l'Abattoir).

MIDI extra bordeaux 10e 93 fr. 12e, 103 fr. Roxa, Havas, Bx.

BONNE DACTYLO
demandée. Se présenter 16, rue Azam, 16, ancienne rue Bardos

Rhum. On dem. repr. visit. pt cli. Ec. Rolling, Havas, Bx.

Jeune norvégien désire pension et chambre dans famil le Ecr. Reed, Ag. Havas, Edx

Achèterais mais., jard. en campagne. Ec. Riblo, Havas, Bx

A V. Voiture 4 roues p. boucher ou charc. ou aut. 8, r. Garat

A V. Poulaillers démontables, pratiques, import. matériel d'élevage, volières, broyeurs coucasseurs, etc. LACHAUSSE 42, rue Maleret, Bordeaux

A VENDRE 2 équipages complets mules fortes charrettes, mules de SIX ans. S'adr. p. voir Propriété des PRINCES, quartier MAGONTY, PESSAC (Gde).

Tour parallèle à vendre
18, rue du Réservoir, Bordeaux.

A céder p. cause maladie, cabinet dentaire envir. Bx, petit prix. Ecr. S. D. 8, bur. journal.

A V. pointes à casse tfes dim. 21f° % k 50 ton. A. D. rond 22f° 88f % k. wag. Bx. Ec. Anis, jal.

A LOUER magasin vide et vastes dépendances. S'adresser vendredi matin, 56, cours d'Albret. Téléph. 41.69.

MOTO Griffon à v. 2 H 3/4, visible rue Turenne, 55.

A V. voies Decauville, wagonnets, bois de chauffage. Chauvin, Bassens (Gironde).

Chauffeur d'auto ay. bon. réf. dde place. Ecr. Dr. Magdénovitch, 14, pl. la Mairie, Talence.

A LOUER vaste local, 133, route de Saint-Médard, Caudéran.

MACHINE à écrire et meubles bureau, à v.; 92, c. d'Albret.

A V. occasion salle à manger chêne L. XIII, chambre palissandre, lit coin; 83, r. du Tondu.

On dem. vendeuses parfumerie. François, 201, cours Somme.

PANHARD X-25 neuve, torpédo gd luxe, 12 HP, écl. et projecteur élect., 5 roues R.A.F., pneus neufs, tous acces. Prix 33,000 fr. MONGAY Fils, Acacias, BEGLES-Bordeaux.

CAMION ARIES 4 tonnes, à vendre, pour cause double emploi. Prix avantageux Comptoir Occidental, La Teste.

Bonne occasion. A VENDRE un camion Peerless 4 tonnes, état de marche, bandages neufs. Un Daimler 2 t. ½ complètement revisé et en parfait état. Pour visite et essai, s'adresser à M. BAUDY, à Puch (Lot-et-Gar.)

AGENTS MARITIMES
et d'affrètement à Paris désireraient, pour rachat, participation ou prise d'intérêts, entrer en rapport avec transitaires ou agents maritimes bordelais. Ecrire BIGARD frères, 4, rue Meyerbeer, PARIS.

KECH OU DUNDEE
ARMATEUR cherche KETCH ou DUNDEE de 12 à 15 mètres de long, 3m20 à 4 mètres de large, d'un tirant d'eau de 2 mètres, avec moteur auxiliaire. Le tout à l'état de neuf ZINS, 4, rue Rameau, 4, PARIS.

PEINTURE DORURE DÉCORS **ENSEIGNES LEROY** Rue des Ayres, 61, Bx Tél. 1489

JACHETE TOUT : papiers, métaux, meubles, antiquités, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

SANG MALADIES DU SANG 10, rue Margaux, Bdx

CHEF COMPTABLE
Situation de 20,000 francs par an
On demande pour l'Alsace, chef comptable très expérimenté, connaissant à fond la comptabilité des Entreprises de travaux publics. Ecrire et adresser références : SOCIETE ALSACIENNE D'ENTREPRISES, 9, rue Gerbillon, 9, à PARIS.

REPRESENTANTS
sérieux sont demandés par importante maison Huiles et Savons. Conditions très avantageuses. Ecrire M. M.-Louis Hermitte et Co Salon (Provence).

ON DEMANDE à acheter d'occasion machines pour blanchissage et repassage mécaniques. Faire offre par écrit à M. Vincent H., 24, boulevard Raspail, PARIS.

150 moteurs électriques
de 2 à 40 HP disponibles, pas d'intermédiaires, rien à payer d'avance, toutes garanties. Accumulateurs, groupes électrogènes, motos-pompes. Turbines hydrauliques — Ateliers d'Electricité, 11, rue J.-J.-Rousseau, 11, Bordx.

FILS FER neufs et usagés pour vignes. HENAULT, Libourne

Visitez votre VESTIAIRE et Consultez-nous
Vous ferez des ECONOMIES
USINE LATASTE (Tél. 1837) TEINTURE ET NETTOYAGE

Demi-mds châtaig., 135f. Gde, dépt limitrophe. Henault, Libourne.

Prunes d'ente
Caisse de 5 k., grosseur tr. belle franco contre mandat de 34 fr.
CONFITURE D'ABRICOTS
très fine, 500 gr. net par boîte : 8 boîtes fco cont. mandat de 28f. Maison Victorieux, Eymet (Dgne)

JE donne 250 fr. fixe, fortes remis. à représ. sér. hommes ou dames. J. de Clarion, huiles, savons, cafés, Salon (B.-du-Rh.).

LES Etablis. H. MANTEZ, 22, rue de l'Echiquier, Paris, fabricants des articles de ménage en aluminium, marque Victoria, et concessionnaires exclusifs d'une importe usine d'articles émaillés recherchent bons représentants visit. exclusivement clientèle de ses articles. Sér. référ. exigées.

Savon de ménage
Pour dix jours seulement, colis postal 10 kilos savon blanc, mi-cuit, franco contre remboursement 28 francs. Prime 6 savonnettes et 1 portefeuille. Marius GRIMAUD, 10, r. Murat, Marseille

OFFICE GENEALOGIQUE, 37, bd Magenta, Paris, recherche l'acte de naissance de Mme DESGLAS, née LEPAROUX, Marie, mariée en 1892, et qui serait née vers 1873 dans la région des Landes et de la Gironde.

REPRESENTANTS sér. et actifs demandés pour diffus. de publicat. intéress.; situation lucrative, gains prouvés 1,000 fr. par mois. S'adress. Ch. MOSTINOCK, 27, rue Rolland, 27, Bordeaux.

BONNE occas. A v. s. à manger, chambre de milieu L. XVI. S'ex 40, rue des Ecoles, 40, Mérignac.

STENO demandée. Ecr. âge, prétentions : FONTA, bur. jnal.

A V. bon état. Pressé. 28, rue Jenny-Lepreux, Saint-Augustin.

AGENCE LE PROGRÈS
53, r. Ste-Catherine. Ent. 2, imp.
1er AVIS M. Ducourneau a vendu du le bar, 1, r. Gaspé-Philipne, Bx, à Moyen. Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.
2e AVIS M. Gayou a vendu son bar-meublé, 9, rue Leopold, 9, Bordeaux. Domicile élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.
MODES mag. à céd., bail 12 a., gr. log., 500 p. j., 18,000.
ÉPICerie-buvette, encoignure, quart. Saint-Genès, 9,000.
A V. pr. boul. mais. libre 5 p., jardin, ét. neuf. Px 28,000.
Agce Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine

Boucherie, on achète. Ec. I. Z., jl.

BONS VERNISSEURS ET VERNISSEUSES
sont demandés. G. CARDE et fils 51, rue Nuyens, Bx-Bastide.

VERRERIE Eclairage, gobelets. — Prix très avantageux. — A. SONEGES, 9, rue des Faussets, 9, Bordeaux

AUTO à vendre, 40 HP RENAULT, modèle 1913. Carrosserie Landaulet. S'adresser 40 b's, allées d'Orléans, Bordeaux.

CHAUFFAGE franco domicile. — Charbon de bois, bûches chêne, pin, délignages coupés à longueur demandée p. poêles, cheminées, 89, cours d'Aquitaine, 89, Bordx

POTASSE D'ALSACE
Sylvinite, 20/22°. Grs stocks disp. Mon Miqueau, Le Taillan, Médoc

BARRIQ. bord. vides, chêne res 120 fr. Ecr. Kossuth, journal.

SOINS AUX VINS LE Préservateur Légal Evite l. altérations - Améliorant, Clarifiants Désinfectant pour Futailles Mes DORZAPPY, Pres Parlement-Bordeaux

Apprenez sur place ou par corresp. la COMPTABILITÉ en vous adressant aux Ets JAMET-BUFFEREAU PROGRAMME GRATUIT 67, Cours Pasteur, BORDEAUX

PAIEMENT IMMEDIAT et à domicile BONS de tous les de la DÉFENSE NATIONALE Portez ou envoyez par poste vos Bons à Banque JULES MOLINA 2, cts Intendance, Bordeaux. Change de Monnaies PAIEMENT DE COUPONS Souscription à l'Emprunt 6 0/0 Achat et Ventes - Rentes françes

BOIS DE CHAUFFAGE
Faissonnats chêne pleine lie, 550 fr. le cent rendu.
CHARLOT 99, chemin d'Eysines, Le Bouscat.

A VENDRE près gare et près Soulac chalet 8 p., hangar, écurie, remise, jardin, prè, 1 h. Prix mod. S'adres. à Me CHABONNEL, notaire à Lesparre.

ECOLE sténo-dactylographie UNDERWOOD
S'inscrire : 52 Allées de Tourny 52
1er étage.

PIANO à v., 15, rue Montbazon.

CHAMBRE meublée à louer av. pension boulev. (St-Genès). Px modéré. Ec. G. G., 35, bur. jl.

RECOUVREMENTS à forfait, ach. tes créances. Cabinet Cambon, 6, r. Gme-Brochon

ELECTRICIENS monteurs pour intérieur demandé à Pissos et à Sore (Landes). S'y adresser à la Compagnie Générale de Travaux d'éclairage et de Force (Anciens Etablissements Clémançon).

100.000 A SOLDER 100.000

CALENDRIERS réclame J.-G. PONS 28 r. Pas St-Georges, Bx

DEMANDEZ UN **VIEUX GEP** ARMAGNAC EXTRA Castelnau-d'Auzan (Gers)

CHAMBRE Louis XIII, 6 meubles, à vendre. Lafon, 250, c. de la Somme, Edx.

A V. Maison libre, 6 p., jard., 2 entrées, qu. Cx-Bl. Px 42,000f. Ecr. Rebuff, Ag. Havas, Bordx.

RHUMS Suis acheteur disp. pet. et gdes quantités. Faire off. Reader, Havas, Bx

A V. grand lit fer, chauffe-bain. 42, rte St-Médard, Caudéran.

A V. Camionnette Berliet, 1,200 kilos, état neuf. GAUDIN, 224, avenue Thiers, Bx-Bde.

A V. MAISON lib. p. c. Victor-Hugo, 14 p., cave, e., g., él. Px 95,000 fr.
Inter-Banque 44, r. Lachassaigne. Tél. 34-16

Import directe fabrique améric. Réveils-matin supér. 25 fr. Papier carbone extra 11 fr. boîte 100 feuilles, contre mandat-poste L. Jaeger, entrepôt-magasins, 33, 35, rue Fondary, PARIS.

A V. double phaéton limousine par Kellner-Buire, 1913, parfait état, 24 HP, 6 cylindres, nombreux access. S'adresser De Viforano, à Sauveterre-de-Béarn.

MÉNAGE demandé par Monsieur seul hab. campagne, jardin, cheval, volaille, bonne cuisinière, service maison, référ. exigées. Ecr. conditions, etc., DUBOSCQ, au Prince, à Castéljaloux (Lot-et-Garonne).

DISPONIBLE à ROCHEFORT : stock important de matériaux de construction, chaux, ciment, agglomérés, tuiles mécaniques, verres à vitres. S'adresser Entreprise COURTY, à Rochefort.

Jne femme demande place gouvernante chez personne seule. Ecr. Regent, Ag. Havas, Bordx.

Les Grands Magasins **DEWACHTER** *ont l'honneur d'informer leur Clientèle qu'ils verseront la recette du* Jeudi 25 Novembre *à l'*EMPRUNT NATIONAL
A cette occasion :
GRANDE VENTE-RÉCLAME
RABAIS A TOUS LES RAYONS

LA SAMARITAINE
a l'honneur de rappeler à sa Clientèle que la Recette du JEUDI 25 NOVEMBRE sera versée comme souscription à
L'EMPRUNT NATIONAL
PRIX EXCEPTIONNELS A TOUS LES RAYONS
COSTUME National pour Hommes... 110 fr.
VÊTEMENT velours de laine pr Dames 145 fr.

Propriétaires de Voitures "FORD"
Changez vos roues par des roues détachables
RUDGE-WHITWORTH
Les 5 roues avec clé (montage compris), **1,650** fr.
GUILLOT, 61, rue de Tauzia, BORDEAUX — *Tél. 42-40*

JOURNÉE du COMMERCE
LA MAISON **THIÉRY AINÉ**
informe sa Clientèle que ses recettes du
JEUDI 25 NOVEMBRE
seront versées en souscription à
l'EMPRUNT NATIONAL
ACHETEZ LE PLUS POSSIBLE le 25 NOVEMBRE

"AU PETIT-PARIS"
Emprunt National 6 % 1920
Désireuse d'assurer la plus large participation de sa Clientèle à l'Emprunt National 6 0/0 1920, la Direction du "PETIT-PARIS" a décidé de faire bénéficier d'un **escompte exceptionnel de 6 0/0** *tout achat — quelle qu'en soit l'importance — effectué le* **25 NOVEMBRE** *dans ses Magasins.*
La totalité de la recette *de cette journée sera versée à la Souscription.*

PALAIS DU MOBILIER
30-32, rue du Mirail, 30-32 *(en face du Mont-de-Piété)*
TOUT LE MEUBLE
Le Plus Grand Choix
Le Meilleur Marché

Agence « LE NEGOCIATEUR » 66, rue de la Devise. Tél. 41.52.
PROPRIETE 17,000m près, bois, vigne, gent. habit., dép., 28,000f

Monteurs - Électriciens
très habiles dans lumière, sonnerie, demandés urgence. M. Gilbert, ingénieur, Thouars. Bon salaire et situation stable à ouvriers sérieux et capables.

MAISON A VENDRE
libre immédiatement, sur grande voie et beau quartier, 9 pièces et jardin, eau, gaz, électricité 150,000 francs. Pour entente avec propriétaire, écrire : Y. S. no 10, bureau de « La Petite Gironde ».

DESIRE acheter maison av. jardin, hors boulevard, 9 à 10 p., pour habiter bientôt. Ecrire : PAUL, hôtel Lambert, Bordeaux.

LIBRE t. de suite. A v. 1,500m bd Pessac maison mod. vide ou part. meubl., sal., s. à m., cuis., véranda, 3 ch 2 c. toil., salle de b., 2 ch. dom., eau, gaz, éc. 1,200m jardin, tram 200m. Ec. Optic, b. jl.

MOTEUR DEMANDÉ
COURANT CONTINU, 4 à 6 HP. Chantier de Cicé, 9, cours Cicé.

COMPTOIR DES VENTES
61, rue Sainte-Catherine, 61.
E. AMADIEU, directeur.
2e AVIS P. a. s. p. 8 novemb. 1920, M. Boyer a vendu son bar-meublé, 35, rue St-Sernin, à M. Alcide Bonneaud, 17, rue Cancéra. Opposit. Comptoir.
2e AVIS P. a. s. p. 12 novemb. 1920, M. Thuet et Mme Chevalier ont v. l. cave, 40, cours la Somme, à pers. désign. dans acte. Oppositions : Comptoir.
BAR avec gr. loyer et bail, au centre. Prix : 12,000 francs.
BAR-cave donnant 2,000f bénéf. par mois. Prix : 25,000 fr.
VINS (cce ½-gros) dans canton de la Gironde. Prix 6,000f.
MAGASIN et appart de 4 p. à céder sur grd cours au prix du matériel, soit : 7,000 fr.

A V. ARMOIRE noyer 2 portes; 18, rue Traversière, apr.-midi.

DAME veuve 40 ans demande place personne seule. Ec. Vve Dubourdieu, à La Brède (Gde).

CRAMPONS pour résinage biseautés, no 14, marque « Vieille-Montagne ». S'adresser : Fabrique de pots à résine, gare Facture (Gironde).

A V. BERLIET torpédo 22 HP. DODGE torpédo parf. état GUILLOT, 61, rue de Tauzia, Bx.

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx

ROUGE VIN EXTRA BLANC 120f VINICOLE NOUVELLE 170f
Vve 27, rue Peyronnet Vve

A VENDRE très joli matériel, état neuf, pour la Fabrication mécanique des Sabots, savoir : 2 machines à couper et creuser; 2 scies circulaires sur chariot pour la préparation des blocs; 1 machine à creuser les talons. S'adresser Etablissements GEILLE, à Chamalières (Puy-de-Dôme).

VIROTYP Machine à écrire française, depuis 75 francs. — ROY, 83, rue des Ayres, 83, à BORDEAUX.

PIERRES A BRIQUET
5 m/m le 100, 9 fr.; 7 m/m. le 100, 13f. Pralong, 18, r. E.-Dolet, Paris, 20e

HUILES et Savons. Repr dés. — Fortes remises. A. MACHY, SALON (B.-du-Rh.).

RELIGIEUSE donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. Maison Burot, à Nantes.

LAINES
pour tricoteuses, belles nuances mode. Ch. Ducoulombier, 67, rue Montorgueil, PARIS (2e).

Groupe électrogène
Moteur à gaz pauvre 100 HP et Alternateur Westing 83 KVA 50 per., état neuf. 1 autre Moteur complet 380 HP. F. Tempier, 39, cours du Chapitre, Marseille

AUTOS
TOUS TRAVAUX GARANTIS
Touriste, Camions de 1 à 6 t.
Véhicules état neuf
STOCKS : Michelin, Zénith, Chaînes Darbilly
PIECES DETACHES
MERLE, spécialiste
rue S.-e-Cécile Bx. Tél. 33.03

A VENDRE jolie auto « La Buire » 12 HP, beau torpédo 4 places, parfait état. Prix intéressant. — Correspondant « La Petite Gironde », à Montpon-sur-l'Isle (Dordogne).

A VENDRE fort métier scié à 4 lames, 4 grumes, à grumes et pour débitages, volantes 1m10 à billes, chariot 4m; 12m voie de roulement avec griffes, sorti usines Barret-Dalligne en février, Montpon-sur-l'Isle (Dordogne).

A VENDRE « Sigma » 2 places 8 HP, 4 cylindres, très bon état. Camionnette Parhard 18 HP, 1,500 kilos, très bon état. Prix avantageux. DAVID, Montpon-sur-l'Isle (Dordogne).

SOLDE Dernière quinzaine : couvertures, draperies anglaises pr vêtements. Grde baisse de prix. Gros et détail. EXOTIQUE, 42, cours de Verdun.

A VENDRE omnibus capucine. A DAVID, Labarde (Gironde).

AVIS François Cabirol, à Seneuil, Saint-Laurent-des-Hommes, ne reconnaîtra pas les dettes contractées par son épouse, Arthasie Montaud.

Carbure calcium 135f % k. franco Gironde. HENAULT, Libourne

A V. échoppe neuve et vide 4 p., cuis., cr., jardin, 12 m. boulev. Ecr. IFOLDO, bur. journ.

LIBRE prochain. A v. mais. 7 p., gr. jard., chai, pr. tram. S'ad. mat., 22, av. des Camps, Bouscat

ON DEMde monteuses tricot; 72, rue Laseppe, 72, Bordx.

ON DEMANDE bon comptable pour journée. Donner références et prétentions. Ecrire Rackin Ag. Havas, Bordeaux.

COMMANDITAIRE
demandé pour industrie. Affaire sérieuse. Bon revenu. Ecrire Radice, Agence Havas, Bordx.

ÉPICERIE Achète épicerie ou maison avec logement et magasin vide. FAUCHER, 179, avenue Thiers, 179.

CONTENTIEUX Ex-clerc d'avoué, Paris et Bordx. Gradué en droit, Faculté Paris. Représentation justice de paix, consult. de procédure. Recouvrements, Bureau 74, rue du Loup, Bordx.

A VENDRE excellent état poêle à feu continu, Le Phare, hauteur 1 mètre; plusieurs portes d'appartement et de jardin, vasistas. Ec. Rallied, Havas, Edx.

RIPIANE et CONTREBASSISTE brasserie demandés, bons salaires. Ecrire Ramrod, Agence Havas, Bordx.

A VENDRE
MAISON 8 pièces, libre de suite, quai Rouffiac, LORMONT.
VILLA 13 pièces, ARCACHON, ville d'Automne. Ecrire RATLE, Ag. Havas, Bdx.
PLACIER visitant déjà l'épicerie est demandé. Baron 20, c. Chapeau-Rouge, Bx.
A V. MAISON vide pr. Palais-Gall., 6p., 50,000f
MAISON vide pr. pl. Victoire, 8 pièces, 45,000 francs. Perrotteau, 20, r. Palais-Gallien.
ENFANT serait pris en garde par dame près parc S'adresser 20, rue Marcelin-Jourdan, 20, CAUDERAN.

BONNE à t. faire demandée Bons sa aires. Sérieuses réf. exig. Ec. Random, Havas, Bdx.

INGENIEUR spécialiste cherche capitaux pour créer Bordeaux ou environs usines tracteurs et machines agricoles. Ecr. Ransak, Ag. Havas, Bordx.

Capitaux à prêter sur hypoth. Ec. Rarito, Ag. Havas, Bdx.

TORPÉDO 4 cylind., 8 HP, 2 places, petite consommation, parfait état. Doré, Saint-Georges-de-Didonne.

A V. DODGE, équip. grd luxe, écl., dém. élect., prix avantageux; 69, cours Saint-Médard.

A VEND. fûts 125 litres 64-32-16. Angulo, rue Marsan, 66, Bordx

CHARPENTIERS, MENUISIERS, CHARRONS, MACHINISTES A BOIS, OUVRIERS EN FER, FERREURS, RIVEURS, MONTEURS, SOUDEURS AUTOGÈNES, CHAUDRONNIERS, FORGERONS, connaissant travail réparations wagons, sont demandés. S'adresser 63, rue François-de-Sourdis, à Bordeaux, vendredi 26 novembre, de 9 h. à 13 h. et de 14 heures à 17 heures.

GARÇON DE MAGASIN très robuste demdé. Corsets Furet, 132, c. Victor-Hugo.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE
Fagots bien secs avec cimes de pin de 1m50 de longueur sur 90cm de circonférence sur wagon départ Saumos, 95 fr. le cent. Louis TALLET, constructeur à ARES (Gironde).

A VENDRE ROLAND-PILAIN 10 HP. Eclairage et démarrage électriques, à prendre à l'usine sous huitaine. Ecrire Gnasmi, Ag. Havas, Bordx.

ENGRAIS ANIMALISÉS COMPLETS POUR TOUTES CULTURES Etablissts H. CHAIGNEAU 21, rue J.-J.-Rousseau, Bordeaux

ENGRAIS ORGANIQUES COMPOSES. Entreprise de vidanges et d'équarrissage. Sang des abattoirs. FOUQUET et Cie, 2, rue Lacaze, Montauban (T.-et-G.). Etude de Me ROCHE, huissier à Saintes (Chte-Infre).

500 fr. à qui proc. mais. ou appart. meublé 6/8 p., janv. ou fév. Jos. jl.

TAUSSAT ANDERNOS, suis ach. chalet façade plage. Ecrire : VAL, bur. journl.

A V. bois chauffage chêne coupé à 40-50. 130 fr. la tonne rendu domicile. — S'adress. 27, avenue Jeanne-d'Arc, 27, Bordx.

A V. camion-auto Brasier 4 t. ½ parfait état de marche. Ecrire ROME, bureau journal.

A V. 2 belles chambres Louis XIII, travail très soigné; 333, cours de la Somme, Bordx.

MACHINES A BOIS DE GUILLIET EGRE
toupies, tennonneuse, dégauchisseuse, raboteuse, machines combinées disponibles. F. LARRIVET 185, cours de la Marne, Bordeaux

TRES beau billard de luxe avec access. bon état. Occ. except. S'adr. 214, chemin d'Arès, 214.

A VENDRE 2 wagons plates formes 10 et 20 t., ét. neuf, immatriculés sur tous réseaux. Goulard, 7, r. Saget, Bx.

MECANICIEN automobile demandé; 19, rue Jean-Soula.

FEMME de journée demandée; 19, rue Jean-Soula, 19, Bordx.

A V. 35,000 — 132, rue de Pessac, échoppe - magasin vides, eau, gaz, cave voûtée, gd jardin. Visite jeudi, vendredi, 2 à 4 h.

BOIS DE CHAUFFAGE
charbons, chêne, pin. Gros-détail. Bernadet, 24, c. de la Somme, Bx.

A V. Enlèvement immédiat, grand bâtiment neuf sapin, brique, tuile 35 m. x 17 m. Tournier, archit., Bx. Tous les j.

Auto cond. int., tr. b. état, à v., 138, rue David-Johnston, Bx.

A VENDRE 70,000, Maison, rue Sainte-Catherine, pouvant être libre. 50,000 comptant. Ecrire Rancout, Ag. Havas, Bordx.

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7
VENTE AUX ENCHÈRES
par le ministère de
Me J. DUGUIT
commissaire-priseur,
rue de la Devise, 11, Bordx.
Vendredi 26 et samedi 27 novembre 1920, à 1 h. 30 de l'après-midi, il sera vendu :
UN BON MOBILIER
consistant en :
Chambres à coucher avec lits de milieu, grandes bibliothèques, armoires L. XV et L. XVI, secrétaires, commodes, tables, sièges, belles garnitures de cheminée et de foyer bronze doré, tableaux, gravures, glaces, beau lustre hollandais, vaisselle, verrerie, bronzes, bons livres, nombreux et bons bibelots, et quantités d'autres meubles et objets mobiliers.
A UNE HEURE :
Belle limousine Pilain 12 HP, 4 cyl., 6 places, en parfait état de marche, avec pneus de rechange et tous accessoires.
Au comptant, 10 % en sus.

VENTE APRÈS DÉCÈS
par le ministère de **Me A. CHENAL**
Greffier à Carbon-Blanc.
Le dimanche 28 novembre 1920, à treize heures, à Saint-Loubès, lieu de Jean Videau, maison Dupraz, dite Duprady, il sera vendu aux enchères publiques :
Lits, sommiers, matelas, armoires, commodes, dressoirs, chaises, tables, pendule, draps de lits, etc etc
Au comptant, 10 % en sus.

PERDU paquet aigrettes dimanche midi. Rapp. 11, place Peyberland, 11, Chambert. Récomp.

MEUBLES PAR MILLIERS !!!
MEUBLES BAYLE
43 à 47, Cours d'Albret, 43 à 47
6 RICHES CHAMBRES-RÉCLAME — JEUDI 25 NOVEMBRE
Style Louis XVI - Sculptures prises dans la masse
ARMOIRE 2 portes glaces bis
LIT milieu .....
TABLE de NUIT dessus marbre
SOMMIER 1re qualité ..
Matelas et Traversin ....
Le tout : **2.500f**
LIVRAISON franco domicile par Auto

GROUPAGE DE MARCHANDISES
BORDEAUX-GENEVE
S'adresser BLANCHIER & Cie, 34, rue Pont-Mousque, Bordeaux

MONTRES-BIJOUX
COMMISSION - EXPORTATION
AUTOMOBILISTE
Montre pour autos de luxe, garantie 10 ans.
P. ROGER, 114, Boulevard Wilson, 114 - BORDEAUX

EMPRUNT NATIONAL 6 % net
Clôture de la Souscription : 30 Novembre
On souscrit sans frais, sans formalité, même sous la forme anonyme, à la
BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
40, cours du Chapeau-Rouge — Bordeaux
Les titres sont livrés immédiatement

SAGE-FEMME de 1re cl., Mme Annonciade, reçoit pensionnaires r. Pasteur, 5, près bd Caudéran, Bx-Caudéran Consult.

AGENCE MODERNE
11, place Tourny, Bordeaux
A CED, bar-meublé-rest. Aff. 250 fr. jour, pr. gare, bail avant. Aff. avenir. Gde facilité. Prix : 25,000 fr. Eau, gaz, électricité.
A CED, bar s. gd cours; aff 175f p. jour. Pet. loyer, 20,000.
HOTEL, café-rest. gare Midi, matér. neuf, gr. chiff. aff. Px 75,000. Gde facil. paiement.
CHAMBRE de milieu noyer massif avec psyché, salle à manger chêne L. XIII à v., cause départ; 177, rue Lecocq, 177, Bordx.

Etude EARROY, avoué, 27, rue Gouvion, Bordeaux. Tél. 794.
VENTE AU TRIBUNAL
le 30 novembre 1920, à 13 h. 1e Echoppe libre, à Bègles, chem. Argous. M. à p. : 4,000 fr.; 2e Echop. à Bègles, ch. Argous. M. à p.: 4,000 fr.; 3e Echop. à Bègles, chem. Sarreguemines. M. à p. : 4,000 fr.; 4e Echop. à Bègles, ch. Sarreguemines. M. à p. : 4,000 fr.
Etude de Me ROBINE, notaire, 131, cours Victor-Hugo.
VENTE ch. not. Bx, merc. 1er déc., 1 h., maison, 35, cours de l'Intendance. Vis. et j., de 11h à midi. M. à p. 200,000f
Etude de Me ROBINE, notaire, 131, cours Victor-Hugo.
VENTE ch. not. Bx, maison rue Ste-Catherine, 7, louée 7,000 fr. Vis. mard. et vend. 2 à 4 h. M. à p., 160,000 fr.
Etude de Me ROBINE, notaire, 131, cours Victor-Hugo.
VENTE ch. not. Bx, merc. 1er déc., 1 h., maison, jardin et constr. à Caudéran, avenue de la République, 67, louée 800 fr. Vis. mard. et vend., 2 à 4 h. M. à p., 20,000 fr.
Etude de Me ROBINE, notaire, 131, cours Victor-Hugo, Bx
VENTE Ch. Not. Bordx, merc. 1er déc., à 1 h., maison, cours de l'Argonne, 103, louée 2,618 fr. Mise à prix 25,000 fr.
Etude de Me GAUSSEL, notaire, 50, cours G.-Clemenceau, Bdx.
ADJon VOLONTAIRE, Chambre des Notaires de Bordeaux, 6, rue Mably, le mercredi 1er décembre 1920, maison à Bordeaux, 33, rue du Hetroir, composée de caves, r.-de-ch., 1er étage, cour, 4 échoppes au fond de la cour. Revenu 3,700 fr
Mise à prix : 45,000 fr.
On visite les mardi et vendredi, samedi, de 12 à 14 h. S'adresser audit Me GAUSSEL.
Etude de Me ELONDEAU, notaire à Bordeaux, rue Poquelin-Molière, no 5.
VENTE VOLONTAIRE
Mercredi 1er décembre 1920, à 13 heures, en Chambre des Notaires, rue Mably, no 6, UNE MAISON, à Bordeaux, rue Lafayette, no 4, et quai Louis XVIII, no 2. Mise à prix : CENT MILLE FRANCS.
Partie du prix pourra être convertie en rente viagère.
On visite mardi et vendredi de 2 heures 30 à 4 heures.

Li